

Assemblée Générale du 22 juin 2024



Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

NOMBRE DE VOIX DES GSA

Arrêté au 21 mai 2024

Nombre de clubs : 108 dont 11 clubs jeunes

**LICENCES 24 950 dont 12 093
évènementielles**

Soit 654 voix pour un quorum de 328 voix

N°	Club	LIC.23/24	BV.2023	Eve	N-V	LIC-Valid.	Nb Voix
622020	AGNY	53	0	0	0	53	4
803770	AMIENS CHEMINOTS	43	0	0	1	42	3
803771	AMIENS LV	614	6	252	6	356	13
590048	ANZIN	50	0	0	0	50	4
628274	ARQUES	162	6	31	4	127	7
628859	ARRAS	159	0	0	0	159	9
599512	AULNOY	163	0	9	1	153	9
599142	BAILLEUL	192	1	14	0	178	9
607729	BEAUVAIS	299	24	3	2	294	11
599522	BELLAING	126	0	4	0	122	7
622042	BERCK BEACH	3	1	0	0	3	1
622039	BERCK VB	150	0	0	3	147	8
622950	BOULOGNE	113	0	0	0	113	7
809189	BRIE AS. 'LES JOYEUX VOLLEYEURS'	53	0	0	0	53	4
623082	CALAIS SES	334	28	120	2	212	10
622045	CALAIS SES CJ	13	0	10	0	3	1
628128	CALAIS LIS	350	26	47	1	302	12
596135	CAMBRAI	355	5	101	6	248	10
593656	CAUDRY	346	1	139	0	207	10
025634	CHÂTEAU THIERRY	126	0	0	0	126	7
029338	CHAUNY	75	0	0	2	73	5
608712	COMPIEGNE	184	1	39	3	142	8
607714	CREPY	68	0	0	8	60	4
606677	CREVECOEUR	57	0	0	0	57	4
599408	CYSOING	207	21	4	1	202	10

595600DOUAI	184	5	0	0	184	9
599848DUNKERQUE	802	180	320	1	481	15
590045ERS 59	97	91	0	2	95	6
594207FACHES THUMESNIL	54	0	0	0	54	4
590024FAMARS	194	0	0	7	187	9
590014FEIGNIES	27	0	0	0	27	2
606678FEUQUIERES	3	0	0	0	3	1
590000GSD NORD	6741	0	6622	0	119	7
620000GSD PDC	183	0	159	0	24	2
594399HALLUIN VC	158	0	31	0	127	7
590041HALLUIN VM	96	0	3	0	93	6
622126HARNES VB	215	0	25	0	190	9
628929HARNES VC	174	0	48	1	125	7
598741HAZEBROUCK	145	1	0	1	144	8
590025HELLEMMES	666	0	314	3	349	12
590034HELESMES	62	0	0	0	62	4
622040HERSIN	78	0	6	0	72	5
023705ITANCOURT	173	24	94	0	79	5
597259LA CHAPELLE	105	0	12	0	93	6
594143LA MADELEINE	208	3	0	1	207	10
025847LA FERRE	48	1	0	0	48	3
023706LA FERRE CJ	17	0	17	0	0	0
023697LAON	160	2	0	2	158	9
022310LAON CJ	36	0	26	0	10	2
023699LAON CJ	3	0	0	0	3	1
590018LE QUESNOY	114	0	0	0	114	7

622016	LE TOUQUET	721	25	557	0	164	9
622036	LE TOUQUET CJ	30	0	27	0	3	1
596433	LEERS	101	0	0	1	100	6
590033	LIEU ST AMAND	81	0	0	4	77	5
628986	LIEVIN	170	0	0	4	166	9
591764	LILLE ASPTT	23	0	0	0	23	2
591896	LILLE LU	117	0	0	0	117	7
593506	LILLE SPORT JOIE	297	0	0	2	295	11
622023	LILLERS	64	0	0	0	64	4
590001	LOISIRS FRANDRES	106	0	0	0	106	6
590013	LOMME	135	0	50	0	85	5
803781	LONGUEAU MV	352	0	199	2	151	9
803785	LONGUEAU MV CJ	91	0	85	2	4	1
598344	LOOS-HAUBOURDIN	92	0	0	0	92	6
599844	LYS MVT	1439	0	1111	0	328	12
590049	LYS MVT CJ	39	0	37	0	2	1
590050	LYS MVT CJ	34	0	13	1	20	2
608622	MAIGNELAY	55	0	0	0	55	4
593916	MARCQ EN BAROEUL	223	3	8	0	215	10
593336	MARQUETTE	260	2	44	1	215	10
597584	MOUVAUX	182	0	0	0	182	9
622028	NOYELLES SOUS LENS	87	0	0	1	86	5
622439	OIGNIES	98	0	0	7	91	6
607718	ORRY	19	0	0	1	18	2
590021	PETITE FORET	16	0	0	0	16	2
607720	PONT ST MAXENCE	29	12	0	0	29	2
807047	RAINNEVILLE	110	0	6	1	103	6

606669RANTIGNY	139	0	0	2	137	8
607048RIBECOURT	61	0	44	0	17	2
606679RIEUX	107	0	0	0	107	6
596435RONCQ	179	0	17	0	162	9
804244ROYE	42	0	0	0	42	3
590026SECLIN	114	0	0	0	114	7
594600SEQUEDIN	291	0	270	0	21	2
023703SOISSONS	97	10	0	0	97	6
590038ST AMAND	125	0	0	0	125	7
595407ST ANDRE	283	0	0	0	283	11
623923ST OMER	28	0	3	2	23	2
595712ST POL SUR MER	208	14	0	1	207	10
622022ST POL SUR TERNOISE	21	0	0	0	21	2
028567ST QUENTIN	374	4	193	0	181	9
590053STEENVOORDE VOLLEY BALL	40	0	0	0	40	3
595383TOURCOING IC	49	0	0	0	49	3
594680TOURCOING LM	492	0	230	1	261	11
590035TOURCOING STEL	23	0	0	1	22	2
590007VAL DE SAMBRE	79	0	0	1	78	5
590036VALENCIENNES	382	0	174	2	206	10
594597VILLENEUVE	276	6	0	0	276	11
590043VILLEREAU	18	0	0	2	16	2
027343VILLERS COTTERETS	373	35	114	0	259	11
022309VILLERS COTTERETS CJ	13	0	7	0	6	1
598893WASQUEHAL	164	0	1	0	163	9
595763WATTIGNIES	690	0	447	6	237	10
590012WATTIGNIES CJ	21	0	19	0	2	1
590052WATTIGNIES CJ	28	0	24	0	4	1
596137WERVICQ	16	0	0	0	16	2
803783YOKIS	57	0	26	0	31	3

Discours d'introduction du Président

Didier DECONNINCK

Procès-verbal

Assemblée Générale

Du

17 juin 2023

<p>PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUNI 2023</p>	 Association loi 1901 Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 juillet 2017 (N°595000765) Siège : 74 Rue de Beaumont 59510 HEM
---	--

Liste des GSA Clubs absents à l'ouverture de l'AG Procurati

Boîtiers	Club	ID	623	582	PROCURATION
			VOIX	PRESENT	
1	622020	AGNY	3	3	
	803770	AMIENS CHEMINOTS	3	3	GSD PAS de CALAIS
2	803771	AMIENS MV	12	12	
3	590048	ANZIN	2	2	
4	628274	ARQUES	6	6	
5	628859	ARRAS	9	9	
6	599512	AULNOY LES VALENCIENNES	8	8	
7	599142	BAILLEUL	8	8	
8	607729	BEAUVAIS	11	11	
9	599522	BELLAING	8	8	
	622042	BERCK BEACH	1		
11	622039	BERCK VOLLEY	7	7	
12	622950	BOULOGNE	5	5	
13	809189	BRIE AS. 'LES JOYEUX VOLLEYEURS'	3	3	
14	623082	CALAIS STELLA + collèg	11	11	
	628128	CALAIS ST PIERRE	11		
16	596135	CAMBRAI + collèg	12	12	
17	593656	CAUDRY	10	10	
18	25634	CHÂTEAU THIERRY	7	7	
	29338	CHAUNY	3	3	LA FERRE
19	608712	COMPIEGNE	9	9	
	594459	CONDE	2		
	607714	CREPY	5		
22	606677	CREVECOEUR	4	4	
23	599408	CYSOING	9	9	
24	595600	DOUAI	9	9	
25	599848	DUNKERQUE	14	14	
	590045	ERS 59	3	3	LE TOUQUET
	594207	FACHES THUMESNIL			
27	590024	FAMARS	9	9	
	590014	FEIGNIES	2	2	BELLAING

28	606678	FEUQUIERES-MOLIENS	2	2	
29	590000	GSD NORD	6	6	
30	620000	GSD PAS DE CALAIS	1	1	
31	594399	HALLUIN VC	8	8	
32	590041	HALLUIN VM	6	6	
33	622126	HARNES VB	9	9	
34	628929	HARNES VC	9	9	
35	598741	HAZEBROUCK	9	9	
36	590025	HELLEMES + collège	11	11	
37	590034	HELESMES	6	6	
	595959	HEM RM	1		
39	622040	HERSIN COUIGNIES	6	6	
40	23705	ITANCOURT	3	3	
41	597259	LA CHAPELLE	5	5	
42	25847	LA FERRE + collège	5	5	
	594143	LA MADELEINE	9	9	SAILLY lez LANNOY
84	23697	LAON + collège	12	12	
43	590018	LE QUESNOY	7	7	
44	622016	LE TOUQUET + collège	9	9	
	596433	LEERS	5	5	LYS lez LANNOY
69	590033	LIEU SAINT AMAND	5	5	
45	628986	LIEVIN	9	9	
46	591764	LILLE ASPPT	2	2	
47	591896	LILLE LUC	6	6	
48	593506	LILLE SPORT JOIE	11	11	
49	622023	LILLERS	4	4	
	590001	LOISIRS FLANDRES	5	5	SAILLY lez LANNOY
50	590013	LOMME	5	5	
51	803781	LONGUEAU AMIENS	9	9	
	598344	LOOS-HAUBOURDIN	5	5	LOMME
52	599844	LYS lez LANNOY + collège	12	12	
	608622	MAIGNELAY	3	3	GSD PAS de CALAIS
53	593916	MARCQ EN BAROEUL	11	11	
54	593336	MARQUETTE	10	10	
55	597584	MOUVAUX	8	8	
56	622028	NOYELLES SOUS LENS	5	5	ARRIVE A 10H00
57	622439	OIGNIES	6	6	
58	607718	ORRY-LA-VILLE	4	4	
	590021	PETITE FORET	2	2	ANZIN
	607720	PONT SAINTE MAXENCE	2		
60	606669	RANTIGNY-LIANCOURT	8	8	
61	807047	RAINNEVILLE	5	5	
62	607048	RIBECOURT	2	2	

	606679	RIEUX-VILLERS	6	6	FEUQUIERES MOLIENS
	596435	RONCQ	9		
	804244	ROYE	3		
65	598273	SAILLY LEZ LANNOY	2	2	
66	590026	SECLIN	5	5	
67	594600	SEQUEDIN	2	2	
68	23703	SOISSONS	5	5	
70	590038	SAINT AMAND	6	6	
	595407	SAINT ANDRE	10	10	MARQUETTE
	623923	SAINT OMER	2		
72	595712	SAINT POL SUR MER	10	10	
73	622022	SAINT POL SUR TERNOISE	2		
74	28567	SAINT QUENTIN	9	9	
75	595383	TOURCOING IC	3	3	
76	594680	TOURCOING LM	10	10	
77	590035	TOURCOING STEL	3	3	
78	590007	VAL DE SAMBRE	4	4	
	590036	VALENCIENNES	10	10	BELLAING
79	594597	VILLENEUVE D'ASCQ	11	11	
80	27343	VILLERS COTTERETS + collège	10	10	
81	598893	WASQUEHAL	9	9	
82	595763	WATTIGNIES + collège	11	11	
83	596137	WERVICQ	2	2	
	803783	YOKIS	2	2	RAINNEVILLE

Le Président Didier DECONNINCK remercie les clubs présents et déclare l'ouverture de cette assemblée le quorum étant atteint à 9H39.

Donne les chiffres d'émargement des clubs présents et le nombre de voix pour les votes :

Nombre de GSA possible : 98 (109 avec les CJ)	Nombre de présents :	87
	Nombre d'absents :	11
Nombre de voix possible : 623, le quorum est de 312	Nombre en séance :	582

Merci d'être venus si nombreux.

Nous excuserons les élus absents pris par d'autres obligations.

Deux événements majeurs ont marqué cette saison 2022 / 2023 : la 50ème journée Berteau et l'accueil à Lille de l'AG Fédérale les 8, 9 et 10 juin.

Cette saison se terminera ce soir par le match de classement sénior masculin entre les équipes de Noyelles sous Lens et Reims.

Bilan sportif des équipes engagées en National, Elite et Pro.

Une pensée à nos disparus, Monsieur Jean-Pierre Devoye, Philippe Derepp et nous venons d'apprendre le décès de Madame Vivianne Vanherpe.

Pour eux et tous les autres je vous demande une minute de silence.

Merci pour eux.

Nous allons donc commencer cette assemblée générale par un vote test de validation des boîtiers :

71 boîtiers distribués pour 569 voix en séance Test réussi

Le test étant concluant, nous passons aux questions sur le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2021 / 2022

Présentation du PV de l'assemblée générale du 18 juin 2022.

Pas de question.

VOTE 1 Approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2022

Pour 97.69% Contre 0% Abstention 2.31% Adopté à la majorité simple.

Présentation du Rapport Moral et des rapports des commissions.

Observations :

Le nombre de licences arrêté au 25 mai est de 26 010 dont 13 699 licences événementielles.

Augmentation du Para-volley.

Situation des clubs évoluant au niveau National.

Interrogation sur l'organisation dans la région des Volleyades M18 qui n'apparaît plus dans le planning fédéral général.

VOTE 2 Approbation du rapport moral

Pour 83.45% Contre 3,17% Abstention 13.38% Adopté à la majorité simple.

Présentation de livret financier

Pas de question.

VOTE 3 Approbation du rapport annuel des vérificateurs aux comptes

Pour 89.61% Contre 0% Abstention 10,39% **Adopté à la majorité simple.**

VOTE 4 Validation des comptes de l'exercice 2022

Pour 89,96% Contre 3,52% Abstention 6.51% **Adopté à la majorité simple.**

Présentation du budget prévisionnel et des tarifs.

Augmentation 2023/2024, plus 5.2%.

Uniformisation du prix des licences sur l'ensemble de la Ligue des Hauts-de-France, fin du moratoire en 2024

VOTE 5 Adoption des budgets 2022 et 2023, comprenant les tarifs de la saison 2022-2023.

Pour 81.27% Contre 9.89% Abstention 8.83% **Adopté à la majorité simple.**

Vœux de la Commission Régionale Sportive :

VOTE 6 Vœu n°1 CRS.

Pour 78.79% Contre 14.44% Abstention 6.77% **Adopté à la majorité simple.**

VOTE 7 Vœu n°2 CRS.

La commission sportive retire le vœu et présentera une réécriture

VOTE 8 Vœu n°3 CRS.

Pour 16.43% Contre 51.59% Abstention 31.98% **Vœux refusé.**

VOTE 9 Vœu n°4 CRS.

Pour 94.14% Contre 0.53% Abstention 5.33% **Adopté à la majorité simple.**

VOTE 10 Vœu n°5 CRS.

Pour 22.90% Contre 47.94% Abstention 29.16% **Vœux refusé.**

Pierre-Yves tentera une énième fois d'interroger la commission sportive fédérale concernant la double participation M18 et M21.

Présentation des vœux des clubs.

Cambrai Vœu n°1 Mis à l'étude

Vœu n°2 Mis à l'étude

Longueau	Vœu	Action déjà en cours
Lomme	Vœu	Défavorable – Impossible
Lys lez Lannoy	Vœu	Souhait, autant que faire se peut
Marquette	Vœu n°1	Défavorable
	Vœu n°2	Défavorable
	Vœu n°3	Défavorable

VOTE 11 Élection complémentaire au comité Directeur, 4 postes à pourvoir.

Richart Olivier	Pour 60,28%	Non élu
Chevalet Philippe	Pour 87,98%	Élu
Poulet Stéphane	Pour 73,69%	Élu
Druart Sylvain	Pour 64,11%	Élu
Lenne Ludivine	Pour 85,89%	Élue

Récompenses 2023

Nos Champions :	M18 Masculin Compiègne	M18 Féminin SES Calais
	M21 Masculin Liévin	M21 Féminin Lys les Lannoy
	Senior Masculin Noyelles sous Lens	Senior Féminin Caudry
	Loisir Mixte Décathlon	

Nos Clubs organisateurs : Oignies 50^e journée Berteau,

Remise des médailles et lettres de félicitation aux récipiendaires.

QUELQUES DATES A RETENIR

Le Congrès de la Ligue	9 septembre 2023.
51 ^{ème} Journée BERTEAU	jeudi 9 mai 2024.
Finale de Coupe	Fin mai début juin 2024.
Assemblée Générale	22 juin 2024.

Clôture de cette assemblée générale, par le président et invitation au pot de l'amitié.

Fait à Hem, le 26 juin 2023

LE PRESIDENT
Didier DECONNINCK

LE SECRETAIRE GENERAL
Jean-Claude CICHY

Vote 1

Approbation du PV d'assemblée générale

RAPPORT MORAL 2024 ET RAPPORT D'ACTIVITES 2024



51^{ème} Journée Berteau à Beauvais.

Après quelques soucis lors du montage des terrains, (sangliers, matchs de foot le mercredi, etc.), avec les nombreux bénévoles du club de BEAUVAIS, le montage des 62 terrains a pu être terminé dans l'après-midi de mercredi.

Ceci a permis d'accueillir les 253 équipes qui ont participé à cette 51^{ème} journée Denis BERTEAU. Températures un peu fraîches, ce qui n'a pas empêché les jeunes de se ruier vers les terrains.

En début d'après-midi, la brume s'est levée et le soleil a fait son apparition, quelques coups de soleil en témoignent.

Remerciements aux 51 clubs représentés et aux 1147 joueurs qui ont fait le déplacement malgré ce long Week-end férié qui nous laissait dans l'incertitude complète pour cette organisation.

Remerciements à la douzaine de bénévoles qui ont tenu la gestion sportive de cette journée. Remerciements à la ville de BEAUVAIS qui nous a mis à disposition ce site, et aux dirigeants et nombreux bénévoles du club du BOUC Volley (BEAUVAIS OISE UNIVERSITE CLUB VOLLEY BALL) qui par leur engagement bénévole ont permis de faire de cette journée une nouvelle grande réussite pour le Volley Ball des Hauts-de-France.

Chaque participant est reparti avec son traditionnel tee-shirt de l'événement.

BERTEAU 51^{ème}

Jeudi 9 mai 2024

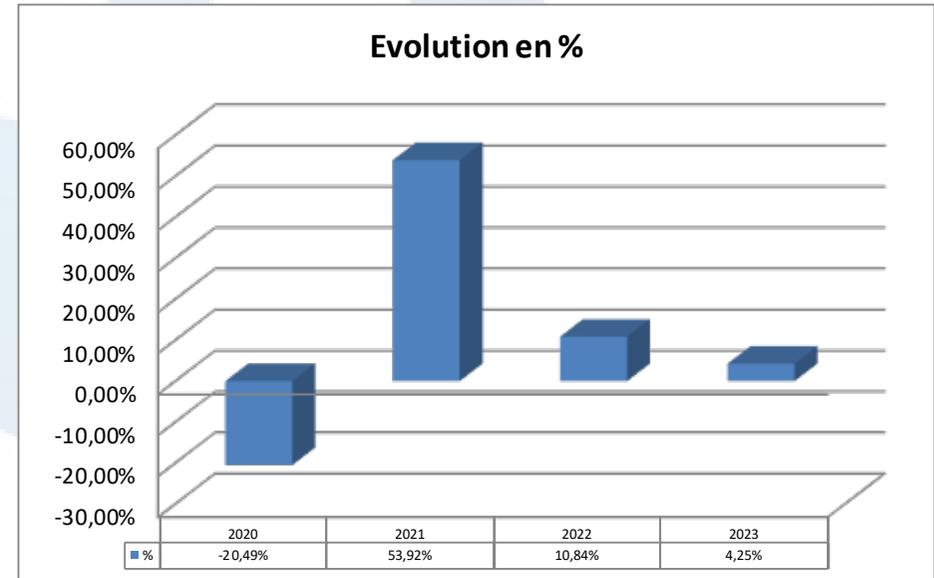
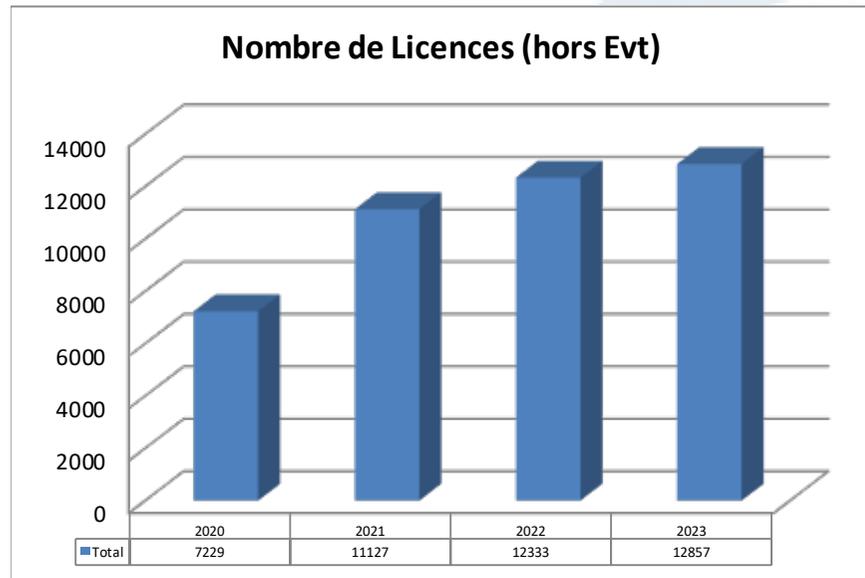
Stade Benoit Barbier
112 Rue de Savignies,
60 000 Beauvais

RESTAURATION
Sur place
1 jeton = 1'00

INSCRIPTION EN LIEN



Vous trouverez ci-dessous les tableaux récapitulatifs et comparatifs des licences validées au cours de la saison 2023-2024, arrêtés au 21 mai 2024, date de maj du livret de l'assemblée générale.



Evolution	SEM	XX	M20	M17	M15	M13	M11	M9	M7	SEM	XX	M20	M17	M15	M13	M11	M9	M7	T_mas	T_fem	Total
2021	1111	0	172	323	257	125	111	58	73	553	0	117	294	307	155	93	58	91	2230	1668	3898
2022	347	0	96	146	23	52	-36	32	20	164	0	42	183	154	5	-23	34	-33	680	526	1206
2023	143	0	84	23	-13	-119	-39	8	-38	189	0	30	203	29	8	22	-2	-4	49	475	524

TOTAL	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	T_mas	T_fem	Total
2021	3204	0	509	806	561	395	312	171	210	1863	0	378	876	725	448	293	166	210	6168	4959	11127
2022	3551	0	605	952	584	447	276	203	230	2027	0	420	1059	879	453	270	200	177	6848	5485	12333
2023	3694	0	689	975	571	328	237	211	192	2216	0	450	1262	908	461	292	198	173	6897	5960	12857

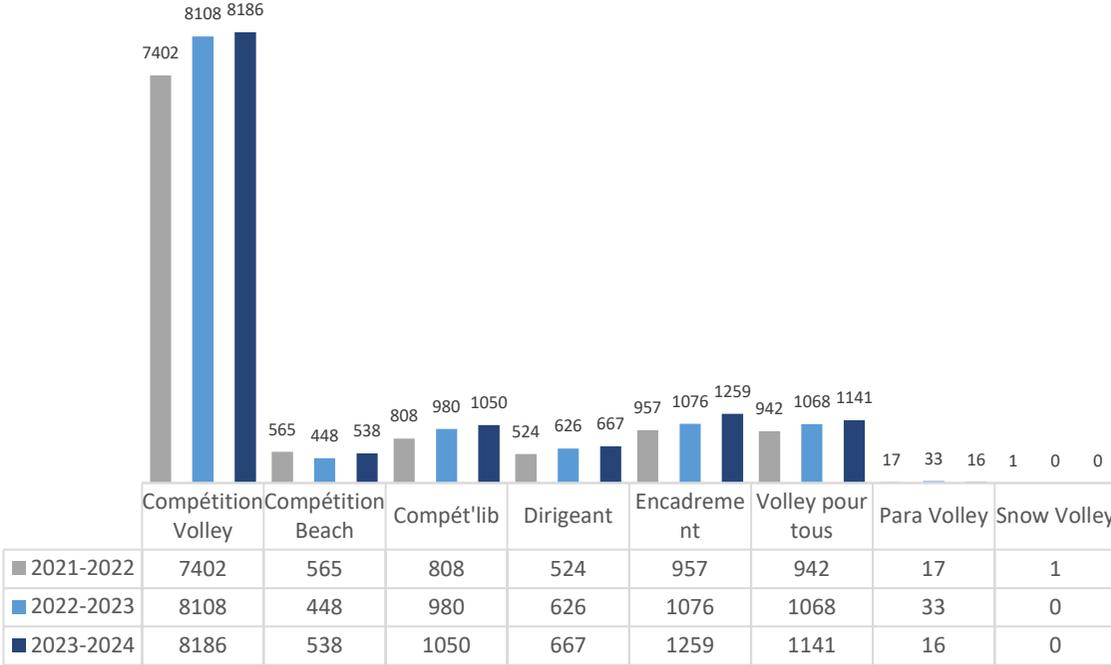
LIGUE	2021-2022	2022-2023	2023-2024
SEN.	5 115	5 583	5 910
M21	896	1 027	1 139
M18	1 692	2 011	2 237
M15	1 292	1 463	1 479
M13	852	899	789
M11	605	546	529
M9	338	403	409
M7	426	407	365

	% 22/23	% 23/24
SEN.	9,15%	5,86%
M21	14,62%	10,91%
M18	18,85%	11,24%
M15	13,24%	1,09%
M13	5,52%	-12,24%
M11	-9,75%	-3,11%
M9	19,23%	1,49%
M7	-4,46%	-10,32%

variation 2023	AISNE	NORD	OISE	PDC	SOMME
327	15	231	4	63	14
112	-2	105	-8	18	-1
226	30	122	-22	31	65
16	68	4	-33	5	-28
-110	-4	-25	9	-75	-15
-17	-10	-3	1	-8	3
6	3	17	-6	-7	-1
-42	0	-28	0	-20	6
518	100	423	-55	7	43

TOTAUX	11 216	12 339	12 857
---------------	---------------	---------------	---------------

TOTAUX	10,01%	4,20%
---------------	---------------	--------------



Rapport Moral

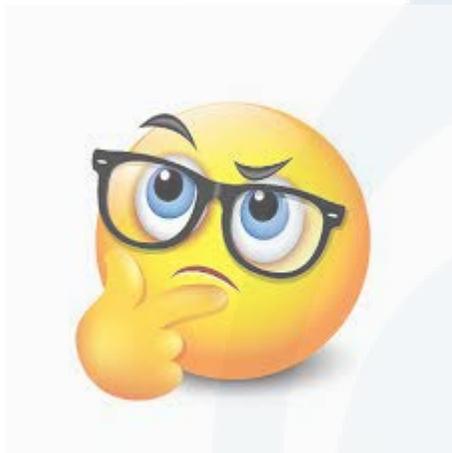
Assemblée Générale 2024

Quelques nouvelles du Para Volley cette saison :
le club de Villeneuve d'Ascq est champion de France de Volley assis et vainqueur de la Coupe de France de Volley assis, toutes nos félicitations pour cette formidable saison.

les Comités interviennent dans les écoles ou les clubs pour des initiations sur le Soft volley et le Volley assis.

Nous avons créé 9 clubs (dont 6 clubs jeunes) cette saison et nous en avons perdu 3, donc bilan positif.

1 – Le fonctionnement de la Ligue



Voici ce que pense de cette saison
notre secrétaire général :

Jean-Claude CICHY

Mesdames, Messieurs,

Voici une saison qui se termine, elle s'ouvre sur l'Olympiade 2024 / 2028 qui pour la Ligue des Hauts-de-France verra son Assemblée Générale Élective programmée entre le 16 novembre et le 16 décembre 2024.

2023 / 2024 nous a apporté son lot de satisfaction et de déception. Une augmentation des licences de 3,97% après celle de 2,24% la saison passée, bien que notable, elle interroge quand même sur l'interprétation que l'on peut donner aux chiffres, qui pris bruts, ne reflètent pas le nombre de licences que peut prendre un même licencié et qui de fait n'interviennent pas dans l'explication des décomptes.

67 équipes masculines et 71 équipes féminines ont été engagées en coupe de France jeunes par les clubs des Hauts-de-France.

Nous devons rester attentifs à ce que nos jeunes soit encadrés dans les meilleures conditions et surtout avec la garantie du sérieux et la probité qui incombe à la tâche. Même si cela semble compliqué et représente un coût non négligeable pour les clubs, il reste un facteur important de développement et de pérennité. Pour information, le bilan sur dix saisons laisse apparaître un taux moyen de renouvellement par saison compris entre 55 et 65%, ce qui pose la question des 35 à 45% de licences non renouvelées et qui met en avant la question de l'offre. Il en est de même sur la même période pour les licences événementielles qui représentent 87% de licences « virtuelles » non transformées. Pour être clair, sur 7 licences (essentiellement jeunes), 3 n'aurons pas de finalité, ce qui pose la question de la pratique et de l'accueil au détriment du nombre.

Nous ne devons pas n'ont plus négliger la pratique loisir ou corpo.

Concernant l'arbitrage, nous regrettons que certains incidents viennent perturber la sérénité des rencontres et exposent la simple pratique du sport à des risques encore inexistants hier. Bien que certains prônent l'auto arbitrage, les évènements qui nous sont rapportés nous obligent à plus de vigilance et remettent l'arbitre au centre du jeu. Il garantit l'impartialité et le bon déroulement des rencontres.

Nous sommes particulièrement attentifs aux jeunes arbitres qui sont confrontés à des violences verbales qui n'ont rien à faire sur un terrain, parfois même par des personnes qui sont censées être des parents responsables, sûrement l'aire du temps. Notre arbitrage, qu'il soit départemental ou régional, est de qualité quoi qu'on en dise.

Nous pensons que la pratique du volley peut être faite également comme arbitre y compris au plus haut niveau.

Pour ma part je pense que les arbitres doivent être dédiés à un niveau de jeu (Jeune, Départemental, Régional, Fédéral, Beach et Ligue Pro) ce qui pourrait avoir comme effet de promouvoir la fonction d'arbitre en fixant une hiérarchie et pourrait mieux répartir les besoins, reste à trouver une organisation au niveau Fédéral.

La Commission Technique Régionale a à cœur de performer dans la formation de cadres et/ou de techniciens pour les clubs avec l'aide de Jean-Baptiste Ebener CTS, ils mettent en place des plans de formation dédiés, adaptés aux besoins et disponibilités que peuvent avoir les demandeurs.

Philippe Chevalet a proposé des formations de dirigeants en Visio sur différentes thématiques et pour lesquelles, malgré des retours très favorables, trop se sont désistés et ont manqué à leurs engagements. La relève de dirigeants, indispensable pour nos clubs, passe par la transmission d'acquis et d'expérience cumulés sur des années. Il nous appartient de préparer la transition si nous voulons permettre aux associations, que nous avons vues grandir et pour lesquelles nous avons mis tant d'énergie, de se pérenniser.

Nous restons toujours à l'écoute et vigilants sur les violences dans le sport. C'est dans cette optique que nous vous demandons de déclarer vos encadrants comme tels, afin de permettre le contrôle et leur validation.

À noter, la 51ème journée Berteau qui s'est déroulée à Beauvais et sa bonne tenue, qui malgré l'incertitude du temps, s'est agréablement déroulée.

2 – Le bilan sportif



La saison fut bonne pour nos clubs évoluant dans les championnats fédéraux.

Le bilan sportif de nos clubs Pro et Elite :

En MSL (Marmara Spike Ligue)

TLM finit à la 3^{ème} place du championnat régulier,

En LAF

Marcq-en-Baroeul finit à la 8^{ème} place,

En LMB

Cambrai finit à la 3^{ème} place,

Saint Quentin finit à la 6^{ème} place.

En Elite M

CALAIS LIS	2
HARNES VB	3
HALLUIN VCM	4
CAUDRY	5
AMIENS METROPOLE	6
BELLAING	9

En Elite F

HALLUIN VM	1
HARNES VC	5
CALAIS SES	8

En CFC

CAMBRAI	3
TOURCOING LM	4

N2M

BEAUVAIS (BOUC)	1
CALAIS LIS	6
SMS MARQUETTE	7
CAUDRY VOLLEY-BALL	8
HARNES VOLLEY-BALL	9

N2F

MARCQ	3
LIEVIN	4
ST POL SUR MER	6
HALLUIN VM	8

N3M

DUNKERQUE	1
HALLUIN VCM	2
AMIENS METROPOLE	5
NOYELLES SOUS LENS	6
HARNES VB	8
VILLERS COTTERETS	9
MOUVAUX	11

N3F

VALENCIENNES	1
CAUDRY	2
CYSOING	3
MARQUETTE	6
BAILLEUL	7
HARNES VC	10

Félicitations à tous nos clubs pour avoir su gérer tous leurs matchs et pour leurs résultats.

À ce jour nous ne connaissons pas les résultats de nos coupes régionales, nous félicitons les finalistes et les organisateurs.

Voici ce que pense de cette saison notre président de commission :

Pierre-Yves Vanalderwelt

Cette saison se termine, les longs Week-end ou viaducs du mois de mai compliquent les organisations de fin de saison.

Toujours trop de dérogations, certaines justifiées pour cumul de rencontres, et d'autres moins. Il faut bien comprendre que lorsqu'on engage plusieurs équipes avec le même collectif en M18 / M21 et Seniors plus les coupes de France jeunes ou autres, il arrive un moment où cela coince pour assurer un collectif sur chaque compétition.

La saisie tardive des horaires complique également la gestion des compétitions. L'absence d'un entraîneur n'empêche pas les joueurs de jouer à partir du moment où ils sont 6, l'absence d'un seul joueur ne justifie pas certaines dérogations. En début de saison, n'oubliez pas de communiquer sur les dates de coupe ou matchs de classement, cela évitera à vos joueurs d'être absents le moment venu. L'aménagement du calendrier seniors, en évitant les premiers tours de coupe de France, a permis de diminuer ces dérogations, mais la création du challenge de France pour les M18 risque d'anéantir cet effort.

Comme la saison dernière, les 2 poules de Pré Nationale nous amènent à faire des matchs de classement. La CFS a validé, mi-mai, uniquement pour cette saison, la qualification de 2 accessions par ligue pour la N3. Cela entraînera la création de poules supplémentaires en N3.

Il nous faut encore travailler sur les doubles participations des M18/M21 sur le même week-end.

N'hésitez pas à communiquer avec vos entraîneurs sur les divers règlements et types de licences, cela évitera des sanctions qui comme pour vous ne sont pas agréables à appliquer.

Cette saison, 79 cartons jaunes ont été délivrés dont 27 à des entraîneurs ou capitaines (sanction doublée), et 8 cartons rouges dont 2 à des entraîneurs ou capitaines. Ces sanctions ont entraîné 13 suspensions de licences de 7 jours pour les joueurs. Pour rappel, le registre des sanctions est global au niveau fédéral.

Il regroupe donc les cartons quel que soit le niveau des compétitions et ces cartons sont gardés en mémoire sur une année courante et pas seulement sur la saison en cours. Il est important d'informer vos licenciés sur ce point afin d'éviter les suspensions.

Pour la seconde saison, il faut remarquer une arrivée massive de M18 et M21 débutants. La saison prochaine il sera proposé plusieurs niveaux d'engagement en M18, cela évitera d'avoir une première phase peu intéressante.

Cette saison 144 équipes M18 et 30 équipes M21 qui se sont affrontées lors de la deuxième phase. Encore 30 équipes de plus que la saison dernière. Il est fortement souhaitable que les DAF soient remplis dès la première phase de championnat. 110 équipes seniors évoluent également dans nos championnats régionaux. Plus de 1160 rencontres seniors et 1200 rencontres jeunes auxquelles s'ajoutent 82 rencontres de coupe, dont la coupe M18 que je n'ai pas oubliée cette saison.

De plus en plus de clubs utilisent la FDME complète en seniors ou simplifiée en jeune, nous vous en remercions car cela facilite le travail de la commission. Attention à la vétusté de vos tablettes qui peut générer des soucis en fonction de l'évolution des systèmes Android et des mises à jour. N'attendez pas le dimanche soir pour transférer vos feuilles il y a généralement embouteillage sur le site de la FFVolley et de ce fait des problèmes de transmission.

Nous avions des craintes concernant la participation des équipes pour la 51^{ème} journée BERTEAU à BEAUVAIS, le grand nombre d'inscriptions nous a conforté, ce sont 253 équipes qui se sont affrontées lors de cette journée lors de plus de 1000 sets.

La brume matinale a mis un certain temps à se lever, et en début d'après-midi, le soleil nous a fait l'honneur d'être présent. Merci au club de BEAUVAIS pour l'accueil lors de cette journée.

Je remercie les membres de la commission sportive qui ont travaillé avec moi lors de cette saison, les membres des autres commissions, sans qui nous ne pourrions pas officier, ainsi que tous les bénévoles des GSA, qui œuvrent pour le développement du Volley dans notre région.

En cette année olympique et électorale il nous faut penser à l'avenir et intégrer de nouveaux bénévoles dans nos commissions afin de prévoir la relève pour les prochaines olympiades

Notre sport doit vivre, les résultats ne sont qu'accessoires, l'amitié et la convivialité sont primordiales dans ce monde en crise.



3 – Le bilan de l'arbitrage

Nous avons pu, cette saison encore, perfectionner les formations à distance grâce à l'INSEP qui a mis gracieusement sa plateforme de formation à notre disposition.

Voici ce que pense de cette saison notre président de commission :

Stéfan Vanderbeeken

En cette saison préolympique, la CRA des Hauts-de-France a été sollicitée fortement dans les sélections des NTO (National Team Official) qui officieront à Paris sur les jeux Olympiques et les Paralympiques.

En effet, c'est une énorme fierté d'avoir 11 représentants des Hauts-de-France officiant lors des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Nous les avons préparés au mieux, et nous leur souhaitons de profiter de ces grands moments qui resteront gravés en eux.

Je tiens à remercier tous les arbitres ayant officié cette année sur le ressort de notre ligue et hors ligue, tous grades et niveaux confondus, 400 matchs supplémentaires à couvrir, ce sont des disponibilités supplémentaires que nos arbitres ont bien voulu nous offrir.

Le Pôle Développement - nouvelles technologies :

Des soirées webinaire sur des sujets importants comme « les sanctions et la discipline » - « initiation à l'arbitrage pour les encadrants d'équipes jeunes » « fautes de position et rotation » sont prévues pour la saison prochaine.

Ces soirées en visio permettent l'échange et font office d'une formation continue des arbitres.

La première soirée a été consacrée à la préparation de tous nos candidats aux diverses échéances régionales et nationales (stage ligue, national et fédéral).

Le Pôle formation :

BILAN ANNEE 2023/2024 FDME	
Nombre de formations	5
Nombre de candidats formés	76
Formations à HEM (2)	27
Formation à Famars (1)	10
Formation à Villers Cotterêts (1)	22
Formation à Calais Coquelles (1)	17
1 formation annulée à Hem, 1 à Compiègne	2

BILAN ANNEE 2023/2024 DATAVOLLEY (formations nationales)	
Nombre de formations à Hem	9
Nombre de candidats formés	84

BILAN ANNEE 2023/2024 FORMATIONS ARBITRES

Nombre de formations arbitres (Hem 4 – Famars 1 et Roye 1)	6
Nombre de candidats formés	83
2 formations annulées sur le Littoral !!!	2
2 formations à Hem / Creps / Lys pour la pratique	26
1 formation passage grade Ligue Lys et Villeneuve d'Ascq	5

BILAN ANNEE 2023/2024 SUPERVISIONS

Nombre de supervisions	20
Nombre de candidats formés ou évalués	45

Malgré nos relances et efforts à programmer des formations avec le soutien de Jean-Paul COPPIN, Antoine WINCKEL et les époux DANGLEANT qui mettent à disposition des locaux adaptés à Calais, deux formations ont été annulées sur le littoral par manque de candidat.

La CRA déplore cet état de fait, certains clubs n'ont pas d'arbitres qui officient et/ou ne forment pas de nouveaux officiels. Les DAFA seront appliqués à notre demande dès la saison prochaine pour les clubs défaillants, certains n'ont pas un seul arbitre même jeune alors qu'ils engagent des équipes en coupe de France jeunes. Le développement de notre sport est concomitant avec l'évolution du nombre d'arbitre et de l'effort dans cette filière. Nous serons intransigeants à ce niveau. Les nombreux clubs qui font l'effort de former des arbitres sont les premières victimes de ce manque récurrent d'arbitre dans cette zone.

Le Pôle désignations :

Plus de 3200 matchs gérés (+400 par rapport à l'année précédente) et presque 1/4 des matchs régionaux ont dû être re-désignés. Il y a une légère amélioration au niveau des remplacements régionaux.

Les indisponibilités ne sont toujours pas tenues sérieusement pour certains. Le fait d'éviter d'implanter des matchs de pré nationale sur les 4 premiers dimanches des coupes de France, a permis d'éviter de nombreuses dérogations et de libérer des arbitres aguerris pour encadrer nos jeunes officiels en coupe de France jeunes (suivi et évaluation sur 3 matchs).

SAISON 21/22

	1er	2nd	Total	JDL	Remp 1er	Remp 2nd	Remp 1er	Remp 2nd	Remp Total	Repris CCA	Rendu CCA
LNV	83	88	171	128							
NAT	680	505	1185		120	79	17,65%	15,64%	16,79%	4	2
REG	972	191	1163		293	49	30,14%	25,65%	29,41%		
TOTAL	1735	784	2519	128							

SAISON 22/23

	1er	2nd	Total	JDL	Remp 1er	Remp 2nd	Remp 1er	Remp 2nd	Remp Total	Repris CCA	Rendu CCA
LNV	91	87	178	110							
NAT	735	484	1219		107	71	14,56%	14,67%	14,60%	2	8
REG	1090	246	1336		363	68	33,30%	27,64%	32,26%		
TOTAL	1916	817	2733	110							

SAISON 23/24

	1er	2nd	Total	JDL	Remp 1er	Remp 2nd	Remp 1er	Remp 2nd	Remp Total	Repris CCA	Rendu CCA
LNV	82	77	159	102							
NAT	958	832	1790		57	48	5,95%	5,77%	5,87%	3	3
REG	1091	232	1323		263	36	24,11%	15,52%	22,60%		
TOTAL	2131	1141	3272	102							

AMENDES POUR ABSENCE

Marqueurs	42
Arbitres	41

Promotions :

Passage de l'examen grade **Fédéral 3** : Olivier RICHART (Marquette) en attente du résultat.

Réussite à l'examen grade **Fédéral 2** : Dorian WINCKELMULLER (Rantigny), Éric LAURENT (Rantigny), Grégory SPYCHALA (Famars).

Passage de l'examen grade **Fédéral 2** : Mickael BOUREZ (Hélesmes) en attente de résultat.

Passage de l'examen grade **Fédéral 1** : Emelyne WIBAUX (HELLEMMES-LILLE), Frédéric VANDENBEMDEN (VALENCIENNES) en attente de résultat.

Passage de l'examen grade **Ligue** : Jean-François RYELANDT (Marcq-en-Barœul), Jade PICOT (Bailleul), Natali TODOROVA (Caudry), Klara CHARLERY (Marcq-en-Barœul), Aurélien CABY (Mouvaux) en attente de résultat.

Secteur International :

Félicitations à Christophe LECOURT pour sa brillante saison internationale Indoor :

- Phase finale féminine de la CEV en Allemagne 05 au 25/08/2023 (6 matchs 3 en 1^{er} et 3 en 2^{ème})
- 7 matchs en champions League (3 en 1^{er} et 4 en 2^{ème} arbitre)
- Wevza en Italie du 02 au 08/01/2024 (3 en 1^{er} et 2 en 2^{ème} arbitre)
- Final Four de la golden League qui se déroulera du 14 au 18/06/2024
- Matchs de qualification à l'Euro-volley Masculin et Féminin 2026.

Désignations en LNV et Coupe de France :

Finale LAF 2ème arbitre LEVALLOIS – NANTES : ROZALSKI
Hervé (Château-Thierry)

Finale coupe de France fédérale Masculine à Avignon :
VAN BRUSSEL Christophe (Bailleul)

Désignations Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 :

NOMS / PRENOMSA	CLUBS	FONCTION
DA SILVA VICTOR	AMIENS MV	JUGE DE LIGNE PARA
DANGLEANT LILA	CALAIS LIS	JUGE DE LIGNE PARA
DECORDE CEDRIC	HALLUIN VCM	JUGE DE LIGNE PARA
DRUART SYLVAIN	CALAIS LIS	ARBITRE BEACH
GAUTHIER JULIE	MARCQ EN BAROEUL	MARQUEUR JO
RYELANDT JEAN-FRANCOIS	MARCQ EN BAROEUL	MARQUEUR JO
LECONTE GREGORY	TOURCOING LM	MARQUEUR JO
MIRZAK IMAD	AMIENS MV	JUGE DE LIGNE PARA
PAGA GILLES	BEAUVAIS	JUGE DE LIGNE PARA
VAN BRUSSEL CHRISTOPHE	BAILLEUL	JUGE DE LIGNE PARA
VANDERBEEKEN STEFAN	SAINT ANDRE	COORDINATEUR NTO

DESIGNATIONS DE NOS JEUNES OFFICIELS :

Félicitations à tous nos arbitres jeunes pour leurs prestations sur les différents tournois :

Volleyades 2024 à Angers :

BARSBY ELEA (Wattignies)

KLARA Charlery (Marcq-en-Barœul)

MATON Morgane (St André)

VANDERBEEKEN Nathan (Lys lez Lannoy)

Mini Volleyades 2024 à St Jean de Braye :

BARSBY ELEA (Wattignies)

VANDERBEEKEN Nathan (Lys lez Lannoy)



De gauche à droite, VANDERBEEKEN NATHAN, CHARLERY KLARA, MATON MORGANE, BARSBY ELEA



De gauche à droite, BARSBY Elea et VANDERBEEKEN Nathan



De gauche à droite, DESCHAMPS Antoine et FAVEZ Côme

Pôle Beach volley CRA HDF :

La CRA HDF Beach Volley a pu mener du mieux possible ses différentes actions et missions pendant la période de compétitions de Beach Volley 2023.

La CRA Beach Volley HDF est intervenue sur la Ligue des Hauts-de-France pour la saison 2023 avec à chaque étape, 01 juge Arbitre et à minima 01 arbitre présent sur :

- **13 étapes de Beach volley** proposées, représentant :
 - **15 Tournois de Série 2** (dont **03 finales HDF senior Masc / Fém / Mixte**).

Soit :	07 tournois Masculin :	<i>01 Tournoi annulé.</i>
	07 tournois Féminin :	<i>04 Tournois annulés</i>
	01 tournoi Mixte :	<i>Finale HDF</i>

- **03 Tournois Jeunes Finales HDF.**
 - o Soit : 01 tournoi M15 Masculin.
01 tournoi M18 Masculin.
01 tournoi M18 Féminin

 - **01 Tournoi King Of Court :** *Pas d'arbitre Dispo*
 - **01 Tournoi Queen Of Court :** *Pas d'arbitre Dispo*

 - **03 Tournois CDF :**
 - Soit : 01 tournoi Qualificatif HDF M13 : Le Touquet (62).
01 Tour 2 CDF Beach Club Senior M : Malo (59).
01 Tour 4 CDF Beach Club Senior M : Malo (59)
- Rapport fourni CFA+ CCO**
- **01 Tournoi de série 1** (sur 03 jours).
 - o Soit : 03 actions de Formation avec validation et revalidation
Pratique de Marqueurs Beach.

DÉSIGNATIONS CRA Beach Volley HDF 2023 :

Sur les tournois Beach Volley HDF 2023 :

13 Désignations d'arbitres Beach HDF (*arbitrage minimum à partir des 1/2 finales*)

07 Désignations Juge Arbitre Beach HDF (*J-P Coppin / Sylvain Druart / Philippe Chevalet*)

02 Supervision 01 T2 CDF Senior HDF + 01 Finales Senior HDF

01 Juge Arbitre T4 CDF Senior HDF

PARTICIPATIONS FFVolley 2023 : Étapes Nationales et Série 1 :

Sylvain Druart :

Arbitre : 04 participations :

Série 1 : Dijon, Orléans, Île de Ré,

Finale Nationale Coupe des Clubs Seniors :

Montpellier

Juge Arbitre :

Étape Internationale Européenne : Île de Ré

Lilia Dangleant :

02 participations :

Série 1 : Orléans, Malo les Bains.

Atif Haboul :

01 Participation :
Finales Beach CDF Club
M18 Féminin :

Participations Compétitions Internationales 2023 :

Sylvain Druart : Arbitre : 10 participations :

Janvier : FIVB : Beach Pro Tour Finals : Doha (Qatar)
Février : FIVB : Beach Pro Tour Élite 16 : Doha (Qatar)
Juin : CEV : WEVZA Zonal Event: Île de Ré (France)
Juin : FIVB : Beach Pro Tour Futures : Lille (France)
Juillet : FIVB : Beach Pro Tour Élite 16 : Gstaad (Suisse)
Juillet : CEV : WEVZA Coupe d'Europe U19 : Bilthoven (Pays-Bas)
Août : CEV : Championnat d'Europe U20 : Riga (Lettonie)
Septembre : FIVB : Beach Pro Tour Futures Montpellier (France)
Septembre : FIVB : Beach Pro Tour Élite 16 Paris (France)
Octobre : FIVB : Championnat du monde Test JO24 Tlaxcala (Mexique)

Formation Marqueur Beach Volley HDF pour Série 1 :

Jean-Paul Coppin

Malo les Bains 2023 : 03 actions de formation pratique avec suivi sur les 03 jours de compétitions

Formation théorique effectuée par CRA Beach HDF en 2022 avec pratique non validée par le Juge Arbitre CFA : Gilles Raillon.

Sylvain Druart

La Réunion : Formation théorique et pratique de 10 Arbitres.

Suivi Tournoi S2 HDF

Mise en place cette année d'un document unique d'évaluation de chaque tournoi renseigné par le Juge Arbitre présent.

En conclusion,

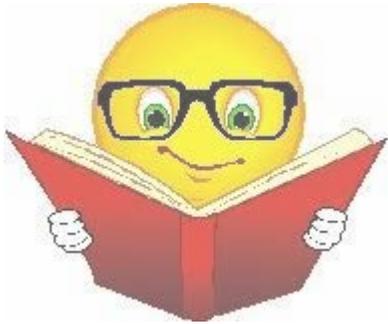
Un grand merci au corps arbitral Beach Volley HDF qui a répondu présent aux désignations avec sérieux, disponibilité et grande flexibilité ainsi qu'à Sylvain Druart et Philippe Chevalet qui ont assuré la fonction de Juge Arbitre sur des S2.

Félicitations à Sylvain Druart pour ses participations internationales et surtout pour les championnats du Monde 2023.

Très bon comportement et très bon esprit sportif de l'ensemble des joueurs et joueuses, respectueux vis-à-vis du corps arbitral et de leurs adversaires.

Jean-Paul Coppin
Responsable Pôle CRA Beach Volley HDF

4 – Le bilan du Beach



Voici ce que pense de cette saison
notre président de commission :

Louis Swyngedauw

HAUTS-DE-FRANCE BEACH VOLLEY

PROGRAMME ETE 2023

AVRIL
 SAMEDI 1er CYSOING S3-150
 MERCREDI 12 LE TOUQUET MIS

MAI
 MERCREDI 3 CYSOING M15
 SAMEDI 13 MALO S2-250 MASCULIN
 DIMANCHE 14 MALO S2-250 FEMININ
 SAMEDI 20 LE TOUQUET S3-100

JUIN
 SAMEDI 3 ARQUES S3-100 MIXTE
 DIMANCHE 4 MALO S3-150
 DIMANCHE 11 CYSOING S3-150
 DU 10 AU 18 LILLE PRO BEACH
 MERCREDI 14 MALO M15
 SAMEDI 24 ARQUES S3-100 MASCULIN
 DIMANCHE 25 LE TOUQUET S3-100

JUILLET
 SAMEDI 1er CALAIS S2-500
 DIMANCHE 2 MALO S2-500
 SAMEDI 8 MALO S3-100 MIXTE
 VENDREDI 14 LE TOUQUET S3-150 MIXTE
 SAMEDI 15 CALAIS S3-150 MIXTE
 SAMEDI 15 MALO S1-1500 qualifications le vendredi
 DIMANCHE 16 MALO S1-1500
 SAMEDI 22 BERCK-SUR-MER S3-150
 DIMANCHE 23 MALO S2-250 MASCULIN
 DIMANCHE 23 LE TOUQUET S2-250 FEMININ

AOUT
 SAMEDI 5 MALO S2-250 FEMININ
 DIMANCHE 13 LE TOUQUET S2-500 MASCULIN
 SAMEDI 19 MALO FINALES MIXTES ET JEUNES
 DIMANCHE 20 MALO FINALES DOUBLE GENRE

FINALES HAUTS-DE-FRANCE
 19 et 20 août
 MALO LES BAINS

59ers
 E.S. AROUES VOLLEY-BALL
 VOLLEY BEACH
 LILLE PRO BEACH
 CYSOING
 ISSP CASP
 FFvolley
 Nord
 FRANCE BEACH VOLLEY CIRCUIT NATIONAL SERIE 3

Un total de 22 tournois sur cette saison 2023 :

- 11 tournois masculins
- 4 tournois féminins
- 4 tournois mixtes
- 3 tournois M15

448 licences Beach-volley dans la région HDF

7 villes organisatrices : Le Touquet, Dunkerque, Cysoing, Arques, Calais, Berck-sur-mer, Blaringhem.

Des statistiques en baisse par rapport à 2022, baisse directement liées à la réduction de la communication sur nos événements. Les membres de la commission qui s'attelaient auparavant à la communication ont désormais moins de temps libre.

On constate également des difficultés à mobiliser les filles en tournoi. Problématique du site de Malo qui était en travaux et qui n'a pu ouvrir qu'en juin.



BEACH VOLLEY M15/M18 (Saison 2023)

En 2022 la Commission Régionale de Beach volley décidait pour la première fois d'organiser des finales HDF de Beach volley jeunes des catégories M18 et M15 des deux genres. Notre rapport pour l'AG 2023 sur la saison 2022 soulignait les difficultés de cette mise en place. La saison 2023 n'a fait malheureusement que confirmer le faible engouement de nos joueurs(es) (des clubs???) à s'engager.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes !

M18M -> 952 licenciés -> 72 licences Beach volley -> pour 22 ayant participé à des tournois organisés dans les Hauts-de-France

M18F -> 1055 licenciées -> 64 licences Beach volley -> 12 participantes

M15M -> 584 licenciés -> 45 licences Beach volley -> 10 participants

M15F -> 876 licenciées -> 34 licences Beach volley -> 9 participantes

Ainsi 6% de nos licenciés prennent des licences Beach volley et seulement 25% de ces licenciés Beach volley participent à des tournois.

Et on tourne toujours sur les mêmes clubs engagés en Coupe de France: DUNKERQUE GRAND LITTORAL V.B., LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE, TOUQUET A.C. VOLLEY-BALL AND BEACH, VILLERS COTTERETS V.B., VC SAINT POLOIS, VBC CYSOING, auxquels se rajoutent par leur seul engagement en M18M en 2023 SO TOURQUENNOISE STEL, 59ERS et UN SPORTIVE RIBECOURT.

En 2022 notre Ligue comptait 33 clubs engagés en Coupe de France dans les 3 catégories jeunes M13+M15+M18 dans les deux genres contre 23 cette saison, soit 10 de moins dont 9 en féminine. Et le bilan National n'est guère plus encourageant à l'inverse des engagements en Coupe de France de Volley-ball qui semblent battre chaque année de nouveaux records :

- Perte de 101 paires M13+M15+M18 entre 2021 et 2023
- Les engagements des clubs restent au total des 3 catégories relativement constant en Masculin, la perte provenant pour l'essentiel des Féminines avec -56 clubs engagés!!! (-24 pour la seule catégorie M18)

Le chevauchement saison VB et BV n'en est-il pas un début d'explication connaissant le nombre de M18F jouant dans les équipes premières Senior des clubs ? (la Commission Fédérale dans son relevé des Infractions Sportives a relevé pas moins de 32 collectifs ayant fait forfait lors du 1er tour de la Coupe de France de Beach volley 2023!!!)

Il semblerait en tout cas pour le moins nécessaire d'avoir une réflexion de fond sur le Beach volley pour nos jeunes et non pas seulement au niveau régional.

Francis Druenne, coordinateur des tournois jeunes



PALMARES

M18M: 1- BRILLET Martin (Dunkerque GLVB)/LEGRAND Swan (LIS Calais) 2- LAPIERRE Thomas (LIS Calais)/DEWEZ Luigi (Touquet ACVB) 3- VIAENE Hippolyte (Dunkerque GLVB)/DUBAR Ugo (Dunkerque GLVB)

M18F: 1- WALSPECK Lucile (Calais SES)/LE MEUR Camylle (Calais SES) 2- MANAVIT Anouck (Dunkerque GLVB)/LEYS Elisabeth (Dunkerque GLVB)

M15M: 1- JUSTE Malon (VC Saint Polois)/LAURENT Liam (LIS Calais) 2- BOSSAERT Martin (Dunkerque GLVB)/CLARYSSE Siméon (Dunkerque GLVB) 3- DUMONT Elliott (Touquet ACVB)/HOUZE Marius (Touquet ACVB)

BEACH-VOLLEY MIXTE (Saison 2023)

Une saison globalement satisfaisante

*Finales du 27 août à Malo les Bains rassemblant les 8 meilleures paires au classement général
Les joueuses et joueurs ont été ravis de repartir avec un débardeur offert et ont plébiscité la formule.

Palmarès 2023 :

1. Merle Alex – Delassus Bruno (DGVLB)
2. Emeline De Smedt (St Pol) – Martin Renault (LISSP Calais)
3. Annabelle Merle (St Pol) – Mathys Merle (DGLVB)
4. Raverdy Stéphanie (Valenciennes) – Pépin Tinaël (Cambrai)

Bilan :

Le championnat mixte régional 4ème édition a eu un bilan relativement stable par rapport à la précédente tournée estivale (petite diminution du nombre de participants au global). On peut toujours regretter qu'au niveau du BVS, les points marqués lors du mixte ne soient ni comptabilisés pour le classement individuel, ni pour un classement mixte inexistant, même si une finale France mixte répertorie les points des tournois mixtes.

Perspectives :

Une 5ème édition pour le championnat mixte régional de 2024 avec un programme regroupant les 4 mêmes étapes que cette année, serait un bon début, avec l'espoir d'accueillir une nouvelle ville étape afin que le mixte soit représenté partout dans la région.

Une finale régionale sera également prévue pour les 8 meilleures paires.

Kuehn Thibaut, coordinateur du mixte



Palmarès Mixte 2023 :

1. Alex Merle / Bruno Delassus
2. Emeline De Smedt / Martin Renault
3. Annabelle Merle / Mathys Merle



- Continuer le développement de la pratique en communiquant au plus tôt le calendrier de la saison
- Travailler plus en collaboration avec la ligue, ses moyens humains et matériels
- Intégrer de nouvelles étapes au circuit régional et continuer l'accompagnement administratif sur l'organisation des tournois
- Sensibiliser les clubs pour créer leurs licences Beach-volley pour encourager leurs pratiquants à participer aux tournois dès le début de saison (avril-mai)

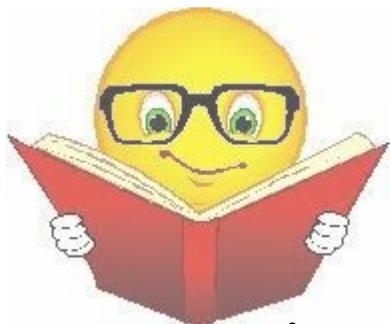
- Proposer un calendrier en adéquation avec les contraintes calendaires de #Paris2024
- Continuer le développement de la pratique chez les jeunes avec :
 - le renouvellement du projet Chtio Beach
 - l'augmentation de tournois et événements dédiés aux jeunes
- Proposer une formation d'arbitre et d'animateur Beach-volley

Merci à l'ensemble de la Commission Régionale de Beach Volley HDF pour son investissement permanent :

Carole Wierre, Thibaut Kuehn, Francis Druenne, Hervé Davroux, Sylvain Druart, Louis Swyngedauw et ses consultants : Jean-Paul Coppin, Philippe Chevalet

Merci à la Commission Régionale d'Arbitrage représentée par Jean-Paul Coppin sur la partie Beach-volley pour la mobilisation d'arbitres sur l'ensemble des tournois S2 et des finales régionales.

Merci à la Ligue Régionale HDF représentée par Didier Deconninck pour son soutien dans le développement du Beach-volley régional.



5 – Le bilan formation

Cette saison nous avons organisé des CRE pour nos joueurs et joueuses, avec une finalité : les Volleyades qui se sont déroulées à Angers pour les masculins et pour les féminines, je remercie, ici, les parents qui ont fait le déplacement pour soutenir nos équipes.

Nos sélections finissent :

M1	5 ^{ème}	M2	20 ^{ème}
F1	3 ^{ème}	F2	11 ^{ème}

Merci à eux.

Voici ce que pense de cette saison

Nos co-présidents de commission :

Cécile VANHELLE & Ludovic GUILLET

Nous avons, cette année, poursuivi notre travail de réorganisation de l'ERT au travers de différentes réunions avec les CTS, les salariés de la ligue et le président de la ligue.

Les avancées :

- Le fonctionnement des CRE permet une qualité de travail et les résultats aux Volleyades s'en ressentent. Les filles terminent 3ème et 11ème, les garçons terminent 5ème et 20ème.
- Le protocole pour les triples surclassement est défini. Les critères permettent de vérifier la cohérence de chaque projet du jeune.

- La nouvelle fiche de mission de nos salariés techniques a été discutée et validée lors des entretiens individuels.
- La formation des cadres a été dense (7 formations proposées ; 134 stagiaires venant des Hauts-de-France mais également d'autres régions).

Les points de travail à poursuivre :

- La mise en place d'un règlement intérieur des entraîneurs de CRE dans l'optique de le rendre encore plus performant (présence, niveau de diplôme...).

- Le suivi des missions des cadres techniques de la ligue.
- Une offre de formation de cadres élargie pour “toucher” les entraîneurs qui souhaitent se former en dehors des vacances scolaires.

Le point sur les pôles :

- Féminin : 15 joueuses cette saison. Résultats : 2 CFC, 2 Elite, 3 retours club, 7 recrutements pour 15 joueuses l’an prochain.
A noter : 2 sélections en EDF U16 et 1 en U18.

- Masculin : 15 joueurs cette saison.
Résultats : 1 départ au CNVB, 3 en CFC, 2 retours club, 7 recrutements pour 16 joueurs l'an prochain
- Formations des dirigeants proposés par Philippe Chevalet qui eu un succès relatif, mais qui sera reconduit pour la prochaine saison avec d'autres thèmes.

Encore merci à toutes les personnes qui nous ont aidés cette saison.

Bonnes vacances



6 - Les finances

Une saison difficile sur le plan financier, nous avons supprimé la surtaxe sur les licences et les augmentations des fournitures se sont cruellement fait sentir.

Voici ce que pense de cette saison notre trésorière :

Cinthya Bagatto

Mesdames, messieurs, chers licenciés,

Les dirigeants de la ligue des Hauts-de-France de Volley vous présentent les comptes pour l'exercice 2023, conformément aux dispositions statutaires.

Les comptes ont été clôturés le 31 décembre 2023.

Le présent rapport évoquera successivement les points suivants :

Le résultat de la gestion,
La situation patrimoniale.

Le compte de résultat, le bilan, ainsi que la comptabilité par secteur vous ont été transmis dans l'envoi du livret de cette assemblée générale.

RAPPORT FINANCIER 2023

Mesdames, Messieurs, Chers licenciés,

Le Comité Directeur et la Trésorière de la ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France vous présentent les comptes pour l'exercice 2023, conformément aux dispositions statutaires. Les comptes ont été clôturés le 31 décembre 2023.

1. Le résultat de la gestion 2023

Au 31 décembre 2023, la Ligue des Hauts-de-France de Volley a un déficit :

RESULTAT -32 590 €

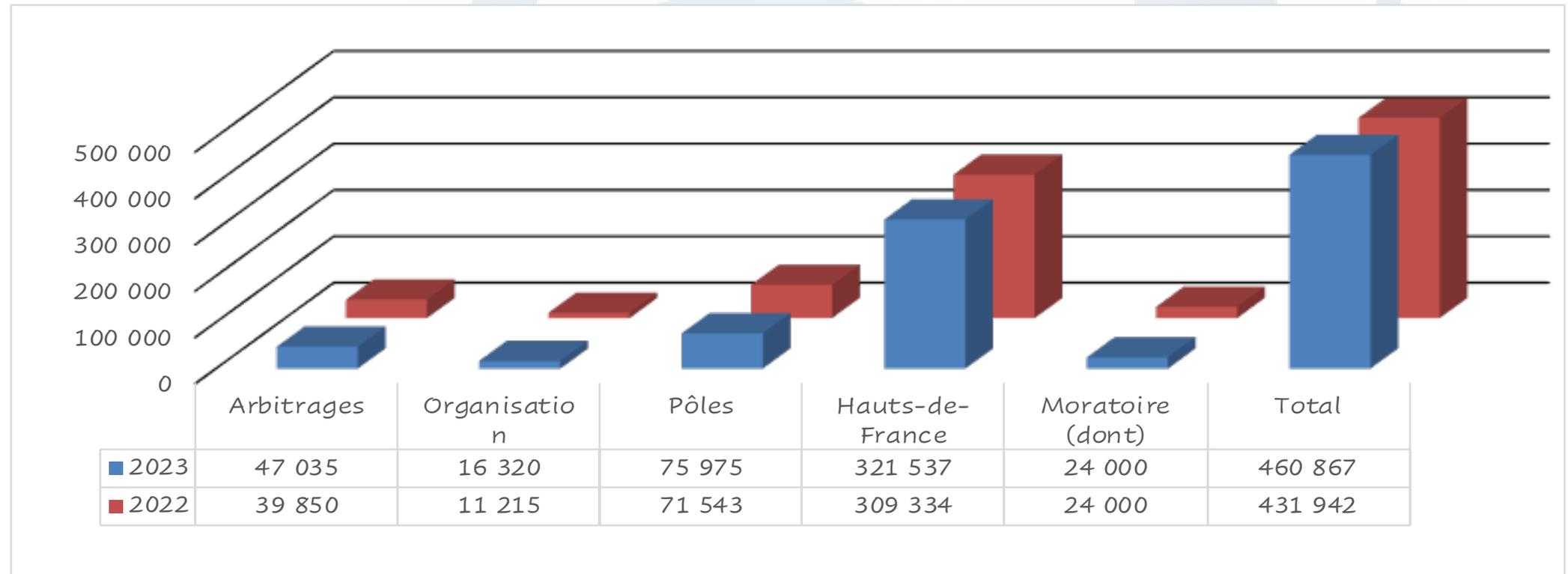
ANALYTIQUE PAR SECTEUR D'ACTIVITE Synthétique

TOTAUX RECETTES	
HDF	321 537
ARBITRAGES	47 035
ORGAN.	16 320
POLES	75 975
TOTAL	460 867

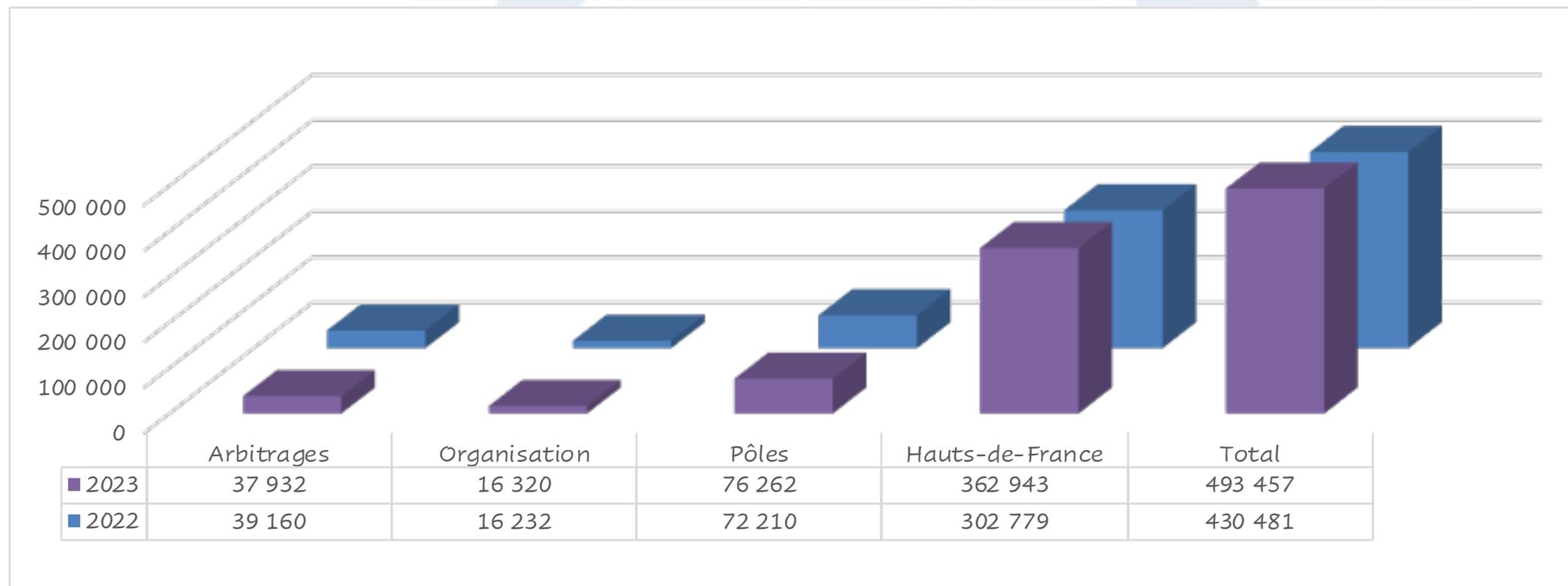
TOTAUX DEPENSES	
HDF	362 943
ARBITRAGES	37 932
ORGAN.	16 320
POLES	76 262
TOTAL	493 457

RESULTAT	
HDF	-41 406
ARBITRAGES	9 103
ORGAN.	0
POLES	-287
TOTAL	-32 590

RECETTES	2023		2022		Evolution 22/23
	Montant	%	Montant	%	
Arbitrages	47 035	10%	39 850	9%	18%
Organisation	16 320	4%	11 215	3%	46%
Pôles	75 975	16%	71 543	17%	6%
Hauts-de-France	321 537	70%	309 334	72%	4%
Moratoire (dont)	24 000	5%	24 000	6%	0%
Total	460 867	100%	431 942	100%	7%



DEPENSES	2023		2022		Evolution 22/23
	Montant	%	Montant	%	
Arbitrages	37 932	8%	39 160	9%	-3%
Organisation	16 320	3%	16 232	4%	1%
Pôles	76 262	15%	72 210	17%	6%
Hauts-de-France	362 943	74%	302 779	70%	20%
Total	493 457	100%	430 481	100%	15%



Le résultat de la gestion 2023

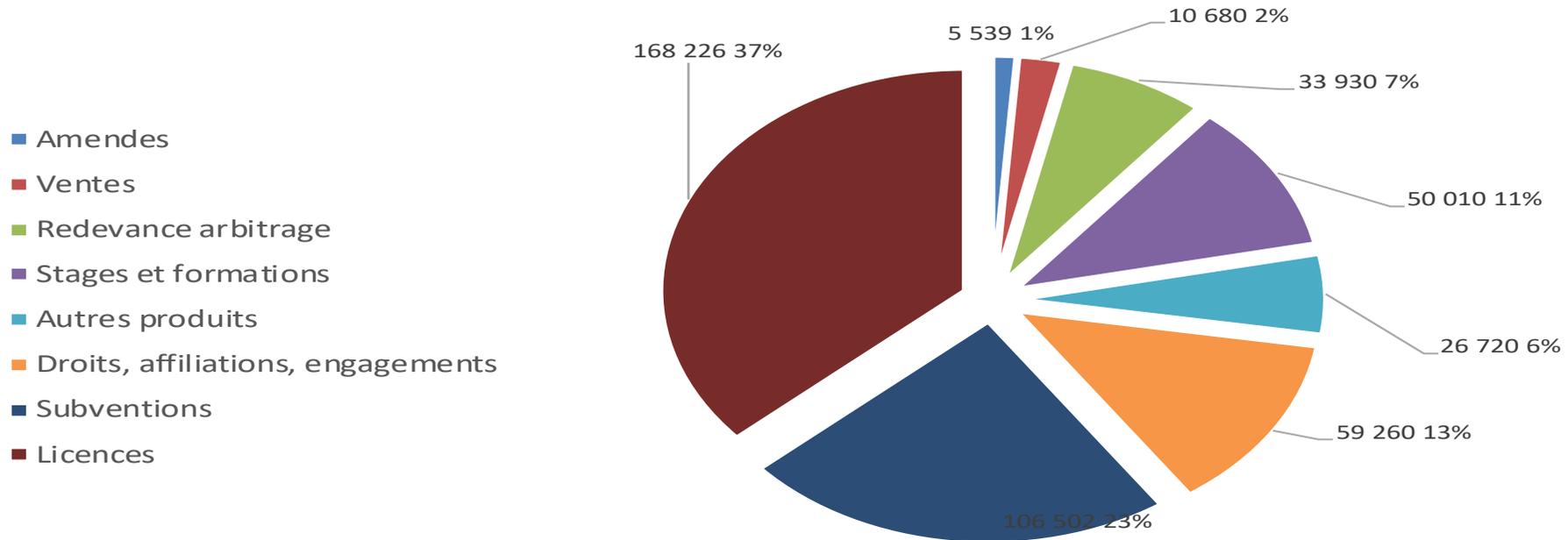
Le total des recettes pour 2023 s'élève à 460 867 €

Le total des dépenses pour 2023 s'élève à 493 457 €

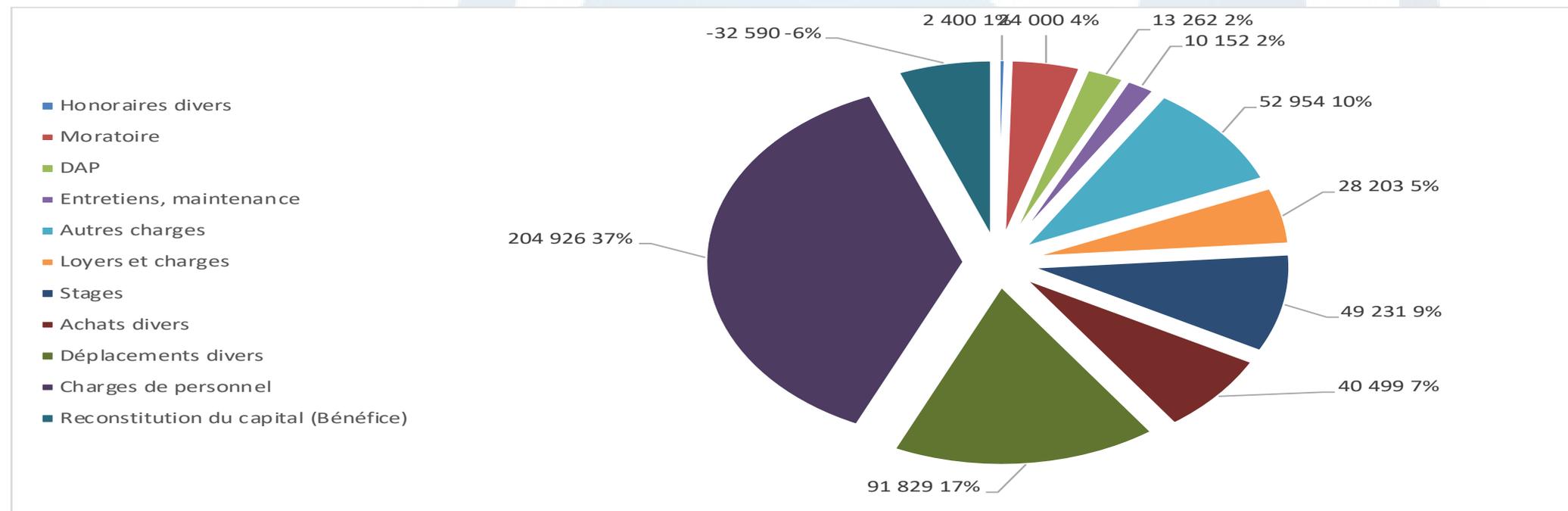
Pour un résultat de -32 590 €

Les recettes et dépenses se décomposent comme suit :

RECETTES	2023			2022	Evolution 22/23
	Prev.	Réalisées	%	Réalisées	
Amendes	0	5 539		9 640	-43%
Ventes	10 000	10 680	7%	10 543	1%
Redevance arbitrage	35 100	33 930	-3%	34 450	-2%
Stages et formations	53 500	50 010	-7%	52 500	-5%
Autres produits	31 700	26 720	-16%	27 481	-3%
Droits, affiliations, engagements	57 700	59 260	3%	57 515	3%
Subventions	100 500	106 502	6%	89 808	19%
Licences	178 640	168 226	-6%	150 004	12%
Total	467 140	460 867	-1%	431 942	7%



DEPENSES	2023			2022	Evolution 22/23
	Prev.	Réalisées	%	Réalisées	
Honoraires divers	6 600	2 400	-64%	5 594	-57%
Moratoire	24 000	24 000	0%	24 000	0%
DAP	13 000	13 262	2%	14 425	-8%
Entretiens, maintenance	9 300	10 152	9%	8 808	15%
Autres charges	46 800	52 954	13%	44 547	19%
Loyers et charges	28 940	28 203	-3%	28 359	-1%
Stages	54 000	49 231	-9%	47 175	4%
Achats divers	39 500	40 499	3%	43 890	-8%
Déplacements divers	83 000	91 829	11%	91 821	0%
Charges de personnel	161 000	204 926	27%	145 863	40%
Reconstitution du capital (Bénéfice)	1 000	-32 590	-3359%	1 461	
Total	467 140	460 867	-1%	431 942	7%



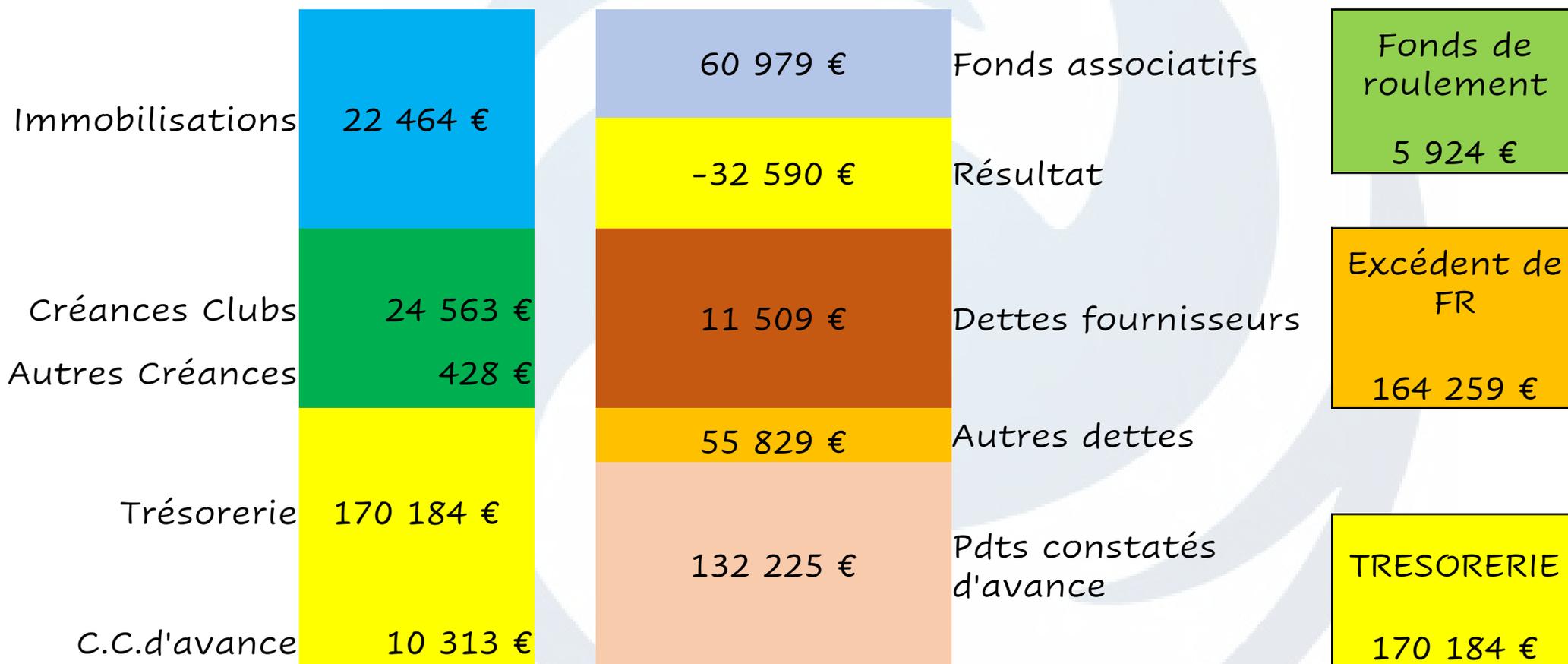
La situation patrimoniale :

ACTIF

227 952 €

PASSIF

227 952 €



Nos capitaux propres (fonds associatifs) restent positifs et diminuent notre déficit.

Nos recettes augmentent de 7% mais nos dépenses ont augmenté de 15%.....

Notre déficit est dû en partie à l'augmentation du coût de la vie qui a été pour cette année 2023 de l'ordre de 10%, ainsi qu'aux augmentations de salaires, de janvier et juillet, induites par la convention collective nationale du sport (7,48%) et par conséquent par l'augmentation des charges due à la diminution des réductions sur les bas salaires.

Nous avons aussi mieux formé nos salariés.

Nous devons donc toujours être vigilants et rigoureux dans la gestion de la Ligue.

Les autres dettes, à hauteur de 30 677 €, sont composées entre autres :

- Du moratoire, il reste encore 9 800€ à rembourser, la dernière échéance étant le mois de juillet 2025.

Nous vous proposerons, avec le vote du nouveau budget les tarifs de la prochaine saison.

Merci de votre confiance et de m'avoir écoutée.



7 - Perspectives

Pour cette dernière saison de l'olympiade 2020 2024, pas de perspectives mais plutôt un petit bilan : deux années de covid (2020 et 2021) pas de Berteau ni de championnats, mais nous arrivons à déménager en février 2020 dans nos nouveaux locaux, bien plus agréables, 2022 retour de notre activité avec une progression de 10% du nombre de licenciés et une très belle reprise de Berteau (49^{ème} à ST Pol).

2023 année de l'inflation avec son lot d'augmentation et de déficit malgré une progression de 4,20% de notre nombre de licenciés et une 50^{ème} journée Berteau à Oignies avec un nombre de participant jamais égalé, 344 équipes et 1450 jeunes sur les terrains.

2024 année de redressement, nous mettons tout en œuvre pour la maîtrise des coûts, une 51^{ème} journée Berteau à Beauvais avec 257 équipes et 1147 jeunes sur les terrains.

Nous avons redynamisé nos CRE, la réussite aux Volleyades nous conforte dans cette dynamique.

Nous souhaiterions au congrès de la Ligue, pour la saison 2024-2025, vous présentez la stratégie de la prochaine olympiade 2024-2028.

Nous souhaiterions aussi que les correspondants des clubs y soient présents pour la compréhension des nouvelles démarches administratives.

La Ligue cherche des bénévoles pour s'investir dans le développement du Volley régional, pour rappel l'assemblée générale électorale de l'olympiade 2024-2028 se tiendra le 30 novembre 2024.

Nous vous informerons des modalités de candidature dans les prochains mois.

A ne pas oublier la 52^{ème} journée Berteau le 29 mai 2025.

Merci de m'avoir lu et respectueusement vôtre.

Didier DECONNINCK
Président

Vote 2

Approbation du rapport moral



LIVRET FINANCIER



RAPPORT ANNUEL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- Les vérifications et informations spécifiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur, il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1-OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit au siège de la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France, le samedi 20 avril 2024, M. Masson Etienne en présence physique. La mise en œuvre de diligence permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Notre audit a consisté à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes ; il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions donc que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que la situation financière de la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France à la fin de l'exercice.

2-VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels et sur les informations données dans le rapport de gestion de la Trésorière pour le compte du Comité Directeur.

Fait à Hem, le 20 avril 2024

VOTE 3

Approbation du rapport annuel des vérificateurs aux comptes



Rapport du Cabinet DEHONDT – DERVYN & Associés

Pour l'exercice 2023

Rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et vous rendre compte de l'activité de votre Ligue durant cet exercice.

Nous vous précisons que les comptes de votre ligue soumis ainsi à votre approbation ont été établis selon les mêmes normes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de	32 590 €
En réintégrant les amortissements pour	13 262 €
On fait ressortir pour l'exercice une capacité d'autofinancement négative de	19 328 €
Le total du bilan s'élève à	227 952 €
contre	303 331 €
Pour l'exercice précédent.	

A L'ACTIF

Actif immobilisé

L'actif immobilisé s'élève à 22 464 €
soit une diminution de 13 262 € par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation s'analyse comme suit :

Acquisitions d'immobilisation corporelles	0 €
Amortissements de l'exercice	- 13 262 €

Actif circulant

L'actif circulant se compose :

du poste « créances » :

Le total de ce poste est de 24 991 €

du poste « disponibilités » :

Ce poste comprend la trésorerie disponible au 31 décembre 2023, soit 170 184 €

du poste « charges constatées d'avance » :

Ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à 10 314 € et correspond à des charges facturées mais non utilisées.

AU PASSIF

La situation nette :

La situation nette s'établit pour un montant positif de	28 388 €
après prise en compte du résultat de l'année 2022 pour	1 461 €

Dettes diverses

Elles se composent :

- | | |
|---|----------|
| - des dettes fournisseurs | 11 509 € |
| contre 15 497 € à la fin de l'exercice précédent | |
| - des dettes fiscales et sociales | 25 152 € |
| contre 21 693 € à la fin de l'exercice précédent. | |

Elles correspondent aux soldes dus au 31 décembre 2023 aux organismes sociaux et au personnel.

- | | |
|---|----------|
| - des autres dettes | 30 677 € |
| Elles correspondent pour 9 800 € au restant dû des créances déclarées
au 31 décembre 2014 issue de la procédure de sauvegarde. | |

Produits constatés d'avance

Ce poste s'établit à	132 225 €
contre 145 142 € pour l'exercice précédent.	

LE COMPTE DE RESULTAT

Il peut se résumer de la façon suivante :

Produits d'exploitation

- subventions diverses	106 502 €
- produits ligue (Produits 2022 = 318 616 €)	333 318 €
- transferts de charges	0 €
- Produits divers	19 076€
	<hr/>
	458 895€

Charges d'exploitation

- achat de marchandises (organisations manifestations)	25 435 €
- achats Mat. Premières et charges diverses	4 657 €
- autres achats et charges externes	219 387 €
- impôts et taxes	358 €
- charges de personnel	225 897 €
- dotations aux amortissements et provisions	13 262 €
-	<hr/>
	488 996 €

ce qui dégage une perte d'exploitation de 30 101 €

auquel s'ajoutent

+ Les produits financiers	+ 1 970 €
- Les charges financières	
+ Les Produits exceptionnels	+ 2 €
- les Charges exceptionnelles	4 461€

Ce qui dégage une perte de 32 590 €

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice de 32 590 € au compte de report à nouveau créateur à hauteur de 31 978.56 et la différence en report à nouveau débiteur.

Fait à Lille, le 17 Avril 2024

Olivier DERVYN
Expert Comptable



COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Détail bilan	5 et 6
- Détail Compte de résultat	7 à 9

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	27 000.00	27 000.00				
	Installations techniques Matériel et outillage	12 879.64	12 879.64				
	Autres immobilisations corporelles	59 927.15	43 217.26	16 709.89	29 972.38	13 262.49	44.25
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	5 754.00		5 754.00	5 754.00			
Total I	105 560.79	83 096.90	22 463.89	35 726.38	13 262.49	37.12	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	24 562.50		24 562.50	60 367.20	35 804.70	59.31
	Autres créances	428.08		428.08	9 614.44	9 186.36	95.55
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	170 183.73		170 183.73	193 564.41	23 380.68	12.08	
Charges constatées d'avance (3)	10 313.72		10 313.72	4 058.40	6 255.32	154.13	
Total III	205 488.03		205 488.03	267 604.45	62 116.42	23.21	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	311 048.82	83 096.90	227 951.92	303 330.83	75 378.91	24.85	

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	29 000.00		29 000.00			
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	31 978.56		30 517.82		1 460.74	4.79
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	32 590.42		1 460.74		34 051.16	NS
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
Ecart de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	28 388.14		60 978.56		32 590.42	53.45	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 509.29		15 497.42		3 988.13	25.73
	Dettes fiscales et sociales	25 152.06		21 693.37		3 458.69	15.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	30 677.14		60 019.15		29 342.01	48.89
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	132 225.29		145 142.33		12 917.04	8.90
	Total IV	199 563.78		242 352.27		42 788.49	17.66
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		227 951.92		303 330.83		75 378.91	24.85

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

67 338.49 97 209.94

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

DEHONDT DERVYN ET ASSOCIES

Assemblée
Générale 2024

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	16 353.26		14 506.11		1 847.15	12.73
Production vendue de Biens et Services	316 965.19		304 109.63		12 855.56	4.23
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	106 501.98		89 808.03		16 693.95	18.59
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			11 192.15		11 192.15	100.00
Collectes	19 000.00				19 000.00	
Cotisations						
Autres produits	75.54				75.54	
Total I	458 895.97		419 615.92		39 280.05	9.36
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	25 435.15		25 567.83		132.68	0.52
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 742.34		1 277.56		1 464.78	114.65
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	219 387.32		208 456.57		10 930.75	5.24
Impôts, taxes et versements assimilés	358.00		3 176.15		2 818.15	88.73
Salaires et traitements	180 261.71		139 639.21		40 622.50	29.09
Charges sociales	45 634.78		22 167.74		23 467.04	105.86
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 262.49		14 424.59		1 162.10	8.06
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	1 914.79		5 363.83		3 449.04	64.30
Total II	488 996.58		420 073.48		68 923.10	16.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	30 100.61		457.56		29 643.05	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations	1 969.05		480.46		1 488.59	309.83
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 969.05		480.46		1 488.59	309.83
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 969.05		480.46		1 488.59	309.83
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 131.56		22.90		28 154.46	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1.97		1 437.84		1 435.87	99.86
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	1.97		1 437.84		1 435.87	99.86
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 345.83				4 345.83	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	4 345.83				4 345.83	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 343.86		1 437.84		5 781.70	402.11
Impôts sur les bénéfices (IX)	115.00				115.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	460 866.99		421 534.22		39 332.77	9.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	493 457.41		420 073.48		73 383.93	17.47
Solde intermédiaire	32 590.42		1 460.74		34 051.16	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	32 590.42		1 460.74		34 051.16	NS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	Euros	%
CONSTRUCTIONS				
21311000 GARAGE CALAIS	27 000.00	27 000.00		
28131100 AMORT. CONSTRUCTIONS	27 000.00	27 000.00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	12 879.64	12 879.64		
28154000 AMORT. MATERIELS INDUSTRI.	12 879.64	12 879.64		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 709.89	29 972.38	13 262.49	44.25
21810000 AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVE	5 030.66	5 030.66		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	34 324.57	34 324.57		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL	20 571.92	20 571.92		
28181000 AMORT. AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	3 233.50	2 107.56	1 125.94	53.42
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORTS	23 950.53	17 085.62	6 864.91	40.18
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU ET M	16 033.23	10 761.59	5 271.64	48.99
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 754.00	5 754.00		
27500000 DEPOTS et CAUTIONNEMENTS	5 754.00	5 754.00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 463.89	35 726.38	13 262.49	37.12
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	24 562.50	60 367.20	35 804.70	59.31
41100000 CLIENTS	24 562.50	60 367.20	35 804.70	59.31
AUTRES CREANCES	428.08	9 614.44	9 186.36	95.55
44300000 OPERATIONS PARTICULIERE ETAT		5 333.44	5 333.44	100.00
46700000 DEBITEURS DIVERS SECTEUR SUD		706.00	706.00	100.00
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	428.08	3 575.00	3 146.92	88.03
DISPONIBILITES	170 183.73	193 564.41	23 380.68	12.08
51110000 CHQ A L'ENCAISSEMENT	1 296.00		1 296.00	
51220000 SOCIETE GENERALE	40 340.98	26 986.71	13 354.27	49.48
51230000 SG EPARGNE	128 514.02	166 544.97	38 030.95	22.84
53100000 CAISSE	32.73	32.73		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 313.72	4 058.40	6 255.32	154.13
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 313.72	4 058.40	6 255.32	154.13
TOTAL ACTIF CIRCULANT	205 488.03	267 604.45	62 116.42	23.21
TOTAL GENERAL	227 951.92	303 330.83	75 378.91	24.85

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	12 Euros	12 %
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	29 000,00	29 000,00		
10420000 PRIME DE FUSION SECTEUR SUD	29 000,00	29 000,00		
REPORT A NOUVEAU	31 978,56	30 517,82	1 460,74	4,79
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	31 978,56	30 517,82	1 460,74	4,79
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	32 590,42	1 460,74	34 051,16	NS
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	28 388,14	60 978,56	32 590,42	53,45
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 509,29	15 497,42	3 988,13	25,73
40100000 FOURNISSEURS	5 964,21	1 083,54	4 880,67	450,44
40810000 FOURNISSEURS NON PARVENUS	5 545,08	14 413,88	8 868,80	61,53
DETTES FISCALES ET SOCIALES	25 152,06	21 693,37	3 458,69	15,94
42820000 DETTES POUR CONGES PAYE	9 203,00	6 762,00	2 441,00	36,10
43100000 CEA COTISATIONS	13 167,46	11 349,22	1 818,24	16,02
43710000 FORMATION CONTINUE		1 516,15	1 516,15	100,00
43751000 MEDECINE DU TRAVAIL	213,60		213,60	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	2 568,00	2 066,00	502,00	24,30
AUTRES DETTES	30 677,14	60 019,15	29 342,01	48,89
46710000 MANDATAIRE SAUVEGARDE	9 800,17	33 800,17	24 000,00	71,01
46770000 GESTION FINANCIERES DES POLES	20 876,97	26 218,98	5 342,01	20,37
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	132 225,29	145 142,33	12 917,04	8,90
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	132 225,29	145 142,33	12 917,04	8,90
TOTAL DETTES	199 563,78	242 352,27	42 788,49	17,66
TOTAL GENERAL	227 961,92	303 330,83	75 378,91	24,85

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	16 353,26	14 506,11	1 847,15	12,73		
70720000 VENTES DIVERSES	10 680,12	10 543,48	136,64	1,30		
70730000 CAMPS D'ETE	4 673,14	3 962,63	710,51	17,93		
70740000 INDEMNITE DE FORMATION FFVB	1 000,00		1 000,00			
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	316 965,19	304 109,63	12 855,56	4,23		
70110000 LICENCES PART LFVB	168 226,33	150 004,39	18 221,94	12,15		
70120000 IF MUTATIONS		200,00	200,00	100,00		
70610000 DROITS	3 120,00	4 080,00	960,00	23,53		
70620000 AFFILIATIONS	16 075,00	16 350,00	275,00	1,68		
70630000 ENGAGEMENTS	40 065,00	36 885,00	3 180,00	8,62		
70640000 REDEVANCE D'ARBITRAGE	33 930,00	34 450,00	520,00	1,51		
70650000 STAGES JOUEURS	19 320,00	21 410,00	2 090,00	9,76		
70651000 STAGES ENTRAINEURS	17 090,00	25 690,00	8 600,00	33,48		
70660000 FORMATION CRA	13 600,00	5 400,00	8 200,00	151,85		
70810000 AMENDE CRS	2 412,64	1 990,24	422,40	21,22		
70820000 AMENDE CRA	2 676,22	7 650,00	4 973,78	65,02		
70830000 AMENDE ABS AG	450,00		450,00			
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	106 501,98	89 808,03	16 693,95	18,59		
74010000 SUB C.N.D.S.	32 000,00	32 000,00				
74011000 SUBV. ANS EMPLOI	12 000,00	3 000,00	9 000,00	300,00		
74020000 SUB FFVB	25 202,00	20 908,00	4 294,00	20,54		
74060000 SUBV CONSEIL REGIONAL	10 000,00	10 000,00				
74100000 SUB DIVERSES	5 333,33	8 000,01	2 666,68	33,33		
74200000 AIDE SERVICE CIVIQUES	21 966,65	15 900,02	6 066,63	38,15		
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		11 192,15	11 192,15	100,00		
79100000 DON DES DIRIGEANTS		9 000,00	9 000,00	100,00		
79110000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL		2 192,15	2 192,15	100,00		
COLLECTES	19 000,00		19 000,00			
75412000 DON DES DIRIGEANTS	19 000,00		19 000,00			
AUTRES PRODUITS	75,54		75,54			
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	75,54		75,54			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	458 895,97	419 615,92	39 280,05	9,36		
ACHATS DE MARCHANDISES	25 435,15	25 567,83	132,68	0,52		
60711000 ACHATS BERTEAU	16 162,95	9 282,68	6 880,27	74,12		
60712000 ACHATS ORGANISATIONS	4 000,00	16 045,60	12 045,60	75,07		
60713000 ACHATS EQUIPEMENTS	5 272,20		5 272,20			
60750000 ACHATS DE BALLON		239,55	239,55	100,00		
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	2 742,34	1 277,56	1 464,78	114,65		
60110000 ACHATS LICENCES	161,90	257,22	95,32	37,06		
60160000 ACHATS COUPE ET MEDAILLE	2 580,44	1 020,34	1 560,10	152,90		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	219 387,32	208 456,57	10 930,75	5,24		
60610000 ENGIE (GAZ ET ELECTRICITE)	169,42	160,44	8,98	5,60		
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 271,53	1 814,10	1 457,43	80,34		
60680000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	9 855,68	11 251,80	1 396,12	12,41		
60683000 AIDE AUX COMITES (VPT & AUTRES	4 802,65	2 826,00	1 976,65	69,95		
60940000 RRR SUR AFFILIATIONS		3 978,26	3 978,26	100,00		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
61110000 STAGES	32 851.75		37 115.75		4 264.00	11.49
61120000 STAGES - ENCADREMENTS	10 943.11		10 009.50		933.61	9.33
61130000 STAGES - BEACH	5 436.00		50.00		5 386.00	NS
61351000 LOYERS LIGUE FACHE/HEM	18 300.00		18 300.00			
61352000 LOCATION TELEPHONE	2 145.60		2 145.60			
61353100 LOCA. VEHICULE POLE ESPOIR	1 964.50		450.00		1 514.50	336.56
61355000 LOCATION MACH AFFRANCHIR	867.60		1 074.00		206.40	19.22
61400000 CHARGES LOCATIVES	4 452.79		4 729.44		276.65	5.85
61520000 ENTRETIEN DES A.A.I	1 717.33		1 498.70		218.63	14.59
61552000 ENTRETIENS MAT.RLT.	1 076.81		471.67		605.14	128.30
61560000 MAINTENANCE LOGICIEL EBP	2 280.00		1 842.20		437.80	23.77
61561000 MAINTENANCES DIVERSES	556.00		559.20		3.20	0.57
61562000 MAINTENANCE TELEPHONE	1 421.60		1 018.66		402.94	39.56
61563000 MAINTENANCE MACH AFF SATAS	380.00		300.00		80.00	26.67
61566000 MAINTENANCE PHOTO RICOCH	2 720.57		3 117.91		397.34	12.74
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 986.58		2 051.83		65.25	3.18
61610000 ASSURANCE MATERIEL	2 109.11		1 471.78		637.33	43.30
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	123.80		46.80		77.00	164.53
62260000 HONORAIRE COMPTABLE	2 000.00		2 040.00		40.00	1.96
62262000 HONORAIRES SAUVEGARDE			1 500.00		1 500.00	100.00
62300000 CADEAUX, RELATIONS PUBLIQUES			2 053.87		2 053.87	100.00
62380000 DON HELLOASSO	400.00				400.00	
62511000 DEPLACEMENTS DES DIRIGEANTS	28 812.77		21 579.63		7 233.14	33.52
62512000 DEPLACEMENTS CTS	373.24		2 643.22		2 269.98	85.88
62514000 DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	4 053.72		2 743.58		1 310.14	47.75
62515000 DEPLACEMENTS ARBITRAGES	32 281.74		31 850.16		431.58	1.36
62516000 VOLLEYADES FRAIS	17 193.24		14 496.60		2 696.64	18.60
62517000 POLE ESPOIR COMPTITION	9 114.68		8 099.98		1 014.70	12.53
62570000 RECEPTIONS	12 925.81		12 125.22		800.59	6.60
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	71.60		305.00		233.40	76.52
62620000 TELEPHONE ET FAX	1 257.36		1 231.03		26.33	2.14
62630000 INTERNET	591.38		563.88		27.50	4.88
62700000 SERVICES BANCAIRES	879.35		940.76		61.41	6.53
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	358.00		3 176.15		2 818.15	88.73
63330000 PARTICIPATION EMPLOYEUR FORMAT			1 516.15		1 516.15	100.00
63512000 TAXE FONCIERE	358.00		1 660.00		1 302.00	78.43
SALAIRES ET TRAITEMENTS	180 261.71		139 639.21		40 622.50	29.09
64100000 REMUNERATION DU PERSONNEL	150 850.00		117 323.00		33 527.00	28.58
64110000 PRIME DEFISCALISEE	6 000.00		6 000.00			
64120000 CONGES PAYES	2 441.00		372.00		2 069.00	556.18
64130000 GRATIFICATIONS SERVICE CIVIQUE	20 970.71		15 944.21		5 026.50	31.53
CHARGES SOCIALES	45 634.78		22 167.74		23 467.04	105.86
64510000 URSSAF	42 102.13		19 588.24		22 513.89	114.94
64580000 PROV CHARGES /CONGES PAY.	502.00		504.00		2.00	0.40
64582000 FORMATION BENEVOLE/PERSONNEL	2 254.60		1 593.00		661.60	41.53
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	776.05		482.50		293.55	60.84
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	13 262.49		14 424.59		1 162.10	8.06
68112000 DOTATIONS AUX AMORTIS. SUR IMM	13 262.49		14 424.59		1 162.10	8.06

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
AUTRES CHARGES	1 914.79		5 363.83		3 449.04	64.30
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1 384.79		4 568.83		3 184.04	69.69
65860000 COTISATIONS (VIE STATUTAIRE)	530.00		795.00		265.00	33.33
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	488 996.58		420 073.48		68 923.10	16.41
RESULTAT D'EXPLOITATION	30 100.61		457.56		29 643.05	NS
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1 969.05		480.46		1 488.59	309.83
76160000 REVENUS SUR AUTRES FORMES DE P	1 969.05		480.46		1 488.59	309.83
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 969.05		480.46		1 488.59	309.83
RESULTAT FINANCIER	1 969.05		480.46		1 488.59	309.83
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	28 131.56		22.90		28 154.46	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1.97		1 437.84		1 435.87	99.86
77100000 PRODUITS EXCEPT /OPE. GESTION	1.97		1 437.84		1 435.87	99.86
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1.97		1 437.84		1 435.87	99.86
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	4 345.83				4 345.83	
67100000 CHARGES EXCEP / OPE. DE GESTIO	3 827.83				3 827.83	
67200000 CHARGES EXPLOIT/EXERANT	518.00				518.00	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 345.83				4 345.83	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 343.86		1 437.84		5 781.70	402.11
IMPOTS SUR LES BENEFICES	115.00				115.00	
69510000 IMPOTS / PRODUITS FINANCIERS	115.00				115.00	
TOTAL PRODUITS	460 866.99		421 534.22		39 332.77	9.33
TOTAL DES CHARGES	493 457.41		420 073.48		73 383.93	17.47
SOLDE INTERMEDIAIRE	32 590.42		1 460.74		34 051.16	NS
EXCEDENTS OU DEFICITS	32 590.42		1 460.74		34 051.16	NS

RESULTAT SYNTHETIQUE

RECETTES		
Amendes	5 539	1%
Ventes	10 680	2%
Redevance arbitrage	33 930	7%
Stages et formations	50 010	10%
Autres produits	26 720	5%
Affiliations, engagements	59 260	12%
Subventions	106 502	22%
Licences	168 226	34%
Déficit	32 590	7%
TOTAL	493 457	100%

DEPENSES		
Honoraires divers	2 400	0%
DAP	13 262	3%
Entretiens, maintenance	10 152	2%
Autres charges	52 954	11%
Loyers et charges	28 203	6%
Stages	49 231	10%
Achats divers	40 499	8%
Déplacements Divers	91 829	19%
Charges de personnel	204 926	42%
TOTAL	493 457	100%

VOTE 4

Validation des comptes de l'exercice 2023, affectation du résultat de -32 590€ au compte rapport à nouveau et donne quitus à la Trésorière, au Bureau Exécutif et Comité Directeur.

TARIFICATION 2024 - 2025



TARIFS 2024-2025

FFVB

LIGUE

AFFILIATIONS, REAFFILIATIONS & INSCRIPTIONS VOLLEY

C01	GSA - GSD/GSR - UGS - Première Affiliation	19,00 €	0,00 €
C02	Réaffiliations GSD/GSR- GSA LOISIR & UGS	37,00 €	20,00 €
C03	Réaffiliations GSA NIVEAU DEPARTEMENTAL	120,00 €	50,00 €
C04	Réaffiliations GSA REGIONAL	216,00 €	200,00 €
C05	Réaffiliations GSA NIVEAU NATIONAL	300,00 €	300,00 €
C06	Première création Bassin de Pratiques	19,00 €	0,00 €
C07	Renouvellement Bassin de Pratiques	37,00 €	20,00 €
C08	Première affiliation CLUB JEUNES	19,00 €	0,00 €
C09	Réaffiliation CLUB JEUNES	37,00 €	20,00 €
	Engagement Pré-Nationale & redevance arbitrage		370 € + 520 €
	Engagement Régionale 1 & redevance arbitrage		200 € + 260 €
	Engagement M21		80,00 €
	Engagement M18		60,00 €

Licence de base Encadrements

L01	Extension DIRIGEANT	30,00 €	16,00 €
L02	Extension SOIGNANT	38,00 €	21,00 €
L03	Extension - ARBITRE - à partir de M18	38,00 €	21,00 €
L04	Extension - EDUCATEUR SPORTIF - à partir de M18	38,00 €	21,00 €
L05	Extension - EDUCATEUR SPORTIF OPTION PRO	38,00 €	21,00 €
L06	Extension ARBITRE - Catégorie M15 à M9	20,00 €	21,00 €
L07	Extension PASS BENEVOLE - REVERSEMENT > LR 2€	5,00 €	reversement
L08	DROIT DE MUTATION Extension Encadrement (Sauf Dirigeant et Pass Bénévole)	139,00 €	74,00 €

LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension VOLLEY-BALL

L09	Statut PRO - REVERSEMENT > LR 22€ & LNV 22€	121,00 €	reversement
L10	MASTERS (40 ans et +) - SENIORS	50,00 €	21,00 €
L11	M21 - M18	50,00 €	16,00 €
L12	M15	26,00 €	7,00 €
L12	M13	26,00 €	7,00 €
L12	M11 - M9	26,00 €	6,00 €
L13	M7	15,00 €	6,00 €
L14	DROIT DE MUTATION JOUEUR NATIONALE - à partir de M18	139,00 €	74,00 €
L15	DROIT DE MUTATION JOUEUR REGIONALE - à partir de M18	80,00 €	74,00 €
L16	DROIT DE MUTATION EXCEPTIONNELLE (toutes catégories)	80,00 €	74,00 €
L16a	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGERS TRANSFERTS divisions LNV et Elite Féminine	464,00 €	
L16b	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGERS TRANSFERTS divisions Elite Masculine, N2 et N3	675,00 €	

LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension OUTDOOR

L17	MASTERS (40 ans et+)/SENIORS /M21/M18	31,00 €	7,00 €
L18	M15/M13/M11/M9/M7	18,00 €	6,00 €
L19	DROIT DE MUTATION OUTDOOR ADULTES - à partir de M18	49,00 €	74,00 €

LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension PARA-VOLLEY

L20	MASTERS/SENIORS	17,00 €	16,00 €
L21	M21 - M18	15,00 €	14,00 €
L22	M15 à M11	12,00 €	7,00 €
L23	DROIT DE MUTATION ADULTES PARA-VOLLEY - à partir de M18	46,00 €	74,00 €

LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension COMPET'LIB

L25	à partir de M18	31,00 €	32,00 €
L26	PASS COMPET LIB (épreuve fédérale compet'lib & CM) REVERSEMENT > LR 2€	5,00 €	reversement

LICENCE DE BASE PRATIQUE NON COMPETITIVE - Extension VOLLEY POUR TOUS

L27	à partir de M18- REVERSEMENT > LR 5 € ET CD 5 €	21,00 €	reversement
-----	---	---------	-------------

LICENCE TEMPORAIRE

L28	Validité 1 mois	7,00 €	gratuité
L29	Validité 3 mois	16,00 €	gratuité

LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION

L30	PASS EVENEMENTIELLE	gratuité	gratuité
-----	---------------------	----------	----------

TITRE DE PARTICIPATION

L31	PASS SMASHY	gratuité	gratuité
-----	-------------	----------	----------

SURCLASSEMENTS

L32	Simple Surclassement	gratuité	gratuité
L33	Double Surclassement	25,00 €	21,00 €
L34	Triple Surclassement	30,00 €	26,00 €

LICENCES CLUB JEUNES

L35	EXTENSION DIRIGEANT	gratuité	gratuité
L36	Création EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL	gratuité	gratuité
L37	Renouvellement EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL REVERSEMENT > LR 1,50€	3,00 €	gratuité

OPTION OPEN ET PPF

D1	OPTION OPEN	18,00 €	11,00 €
D2	OPTION PPF	74,00 €	21,00 €

LICENCES MULTIPLES au sein d'un même GSA

M1	Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence Pratique Compétitive (M18 & +)	5,00 €	3,00 €
M2	Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre Extension Pratique Compétitive (M18 & +)	13,00 €	5,00 €
M3	Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (de M15 à M9)	5,00 €	3,00 €
M4	2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement	5,00 €	3,00 €

INDEMNITES DE FORMATION - Droit supplémentaire de mutation

IF1	Délai concerné par le calcul des indemnités de formation (saison en cours + N-3)	4 saisons	gratuité
IF2	Valeur point de formation LICENCE JOUEUR	24,00 €	gratuité

CHOIX DE L'ASSURANCE	De base	Option A	Option B
	0,58 €	5,05 €	9,04 €

Ce choix doit être rajouté au tarif de la licence choisie sauf pour : LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION ET TITRE DE PARTICIPATION

DROITS

Modification aux Calendriers

Sportive Sous couvert de l'accord de la CRS.

		"+12 jours	"-12 jours
Tous changements aux calendriers	Senior	40 €	80 €
	Jeune	20 €	40 €

Arbitrage Sous couvert de l'accord de la CRA.

		"+12 jours	"-12 jours
Remplaçant trouvé en sénior ou en jeune par la commission		15,00 €	Facturation
Tous changements aux calendriers	Senior	40,00 €	d'un absence
	Jeune	20,00 €	d'arbitrage soit 50€

Frais de dossier

Confirmation des réserves portées sur la feuille de match			20,00 €
Appel sur une décision du Bureau			54,00 €
Appel sur une décision d'une Commission Régionale			54,00 €
Annulation d'une licence			80,00 €
Demande de récusation d'un arbitre sur un match			54,00 €
Bulletin Régional d'informations	E-mail		Gratuit
Changement de correspondant	E-mail		Gratuit

Indemnités d'arbitrage par équipe

Pré Nationale	25,00 €
Régionale 1	22,00 €
Coupe Senior	22,00 €
Jeune Championnat et Coupe	22,00 €
Marqueur (par le club recevant)	22,00 €
Beach per diem	60,00 €

Indemnités Kilométriques

du Kilomètre (aller/retour) 0,36 €

Formations

Diplôme			pension	demi pension	externe	étudiants Staps
DRE1	Certificat	Animateur	300 €	180 €	140 €	Gratuit
		Initiateur	300 €	180 €	140 €	Gratuit
		Educateur	180 €	140 €	120 €	Gratuit
		Certif péda	60 €	60 €	60 €	Gratuit
DRE1 en 6 soirées décentralisées	Certificat	Animateur			140 €	Gratuit
DRE 2	Module 1	Anim Beach	180 €	140 €	120 €	Gratuit
	Module 2	Accueil Jeunes	180 €	140 €	120 €	Gratuit
	Module 3	Prépa phys 1	180 €	140 €	120 €	Gratuit
	Module 4	Solidarité citoyenne	180 €	140 €	120 €	Gratuit
	Module 5	VB Santé	180 €	140 €	120 €	Gratuit
	Module 6	VB assis	180 €	140 €	120 €	Gratuit

Journée CRE		par jour de stage	30,00 €
Feuille de match électronique (FDME OU DATA VOLLEY)	Déplacement du formateur plus		60,00 €
Arbitres	Inscription et examen		80,00 €
Marqueurs	inscription et examen		20,00 €

FRAIS DE GESTION
(validé par le comité directeur du 25 mai 2024)

Les frais de gestion n'existent que pour être évités

Frais de non-participation à une AG sans excuse	200,00 €
Retard mise en place du matériel 1/2 heure avant le match	31,00 €
Non présentation de ballons réglementaires	31,00 €
Feuille de match mal tenue ou non tenue	15,00 €
Feuille de match non réglementaire	16,00 €
Feuille de match hors délai	30,00 €
Résultat non communiqué INTERNET	34,00 €
Absence d'une licence	10,00 €
Absence totale de licence	70,00 €
Récidive d'absence totale de licence	110,00 €
Tenue non uniforme	10,00 €
Non-respect des obligations d'entraîneur (par match)	21,00 €
Fiche de réengagement d'entraîneur et/ou d'arbitre et/ou de marqueur non retournée pour la première journée de championnat ligue	50,00 €
Absence de deux encadrants licenciés par club organisateur en jeune	50,00 €
Absence d'un encadrant licencié par équipe jeune en déplacement	15,00 €

Forfaits

CHAMPIONNATS

	Simple	Général	Si forfaits à partir de l'avant dernière journée	Avant les 1/4 de finales	A partir des 1/4 de finales
PN	200,00 €	450,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
R1	150,00 €	350,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
Jeune	50,00 €	100,00 €	350,00 €	100,00 €	100,00 €

COUPE

Absence d'Arbitre ou de Marqueur officiel ou non inscrit (pour tous les championnats)

	Arbitre	Marqueur
1 ^{ère} fois	50,00 €	15,00 €
2 ^{ème} fois	50,00 €	15,00 €
3 ^{ème} fois	100,00 €	15,00 €
4 ^{ème} fois	150,00 €	15,00 €
5 ^{ème} fois et après	350,00 €	15,00 €

Beach et pratique de plage associés

Non-respect de la réglementation sur les tournois

1 ^{ère} fois		200,00 €
2 ^{ème} fois	Suspension de la licence des organisateurs du tournoi (jusqu'à 3 mois) et des joueurs	200,00 €
3 ^{ème} fois	Suspension pour l'année plus une de l'affiliation Beach	300,00 €
4 ^{ème} fois	Suspension de la licence du participant (jusqu'à 3 mois)	450,00 €

Pour être au plus près de la réalité nous souhaitons vous présenter ce budget 2025, avec un correctif de 2024.

RECETTES	Prév.23	Réalisé 2023	Prév.24	Correctif 24	Prév.25
Amendes	0	5 539	0	0	0
Ventes	10 000	10 680	10 000	0	0
Redevance arbitrage	35 100	33 930	35 100	36 900	36 900
Stages et formations	53 500	50 010	53 500	72 000	72 000
Autres produits	31 700	26 720	31 700	28 000	28 000
Droits, affiliations, engagements	57 700	59 260	57 900	51 700	51 700
Subventions	100 500	106 502	93 400	112 940	112 940
Licences	178 640	168 226	190 000	198 000	200 000
Totaux	467 140	460 867	471 600	499 540	501 540

DEPENSES	Prév.23	Réalisé 2023	Prév.24	Correctif 24	Prév.25
Honoraires divers	6 600	2 400	6 600	7 000	7 000
Moratoire	24 000	24 000	0	0	0
Dotations	13 000	13 262	13 000	13 000	13 000
Entretiens, maintenance	9 300	10 152	9 300	9 300	9 300
Autres charges	46 800	53 069	47 200	53 200	53 200
Loyers et charges	28 940	28 089	28 940	28 940	28 940
Stages	54 000	49 231	54 000	49 000	51 000
Achats divers	39 500	40 499	39 800	39 800	39 800
Déplacements divers	83 000	91 829	83 000	86 000	86 000
Charges de personnel	161 000	204 926	188 760	212 300	212 300
Reconstitution du capital	1 000	-32 590	1 000	1 000	1 000
Totaux	467 140	460 867	471 600	499 540	501 540

VOTE 5

Validation des tarifs et budgets prévisionnels



VŒUX DES COMMISSIONS



VŒUX CRA (applicable pour la saison 2024 / 2025)

Situation : Malgré les efforts de désignation de la Commission Régionale d'Arbitrage et des Commissions Départementales d'Arbitrage, il apparait de plus en plus difficile d'avoir des arbitres qui arbitrent.

Pallier ce manque devient pénible pour l'ensemble des acteurs il ne peut pas reposer sur l'effort et l'investissement de quelques-uns.

Les mentalités changeantes rendent l'arbitrage ingrat et enlèvent parfois le désir de vocation, les vœux ici déposés à défaut d'être compris permettront je l'espère de remettre au centre du jeu un arbitrage nécessaire et de qualité quoi qu'on en dise. Nous devons considérer ce bien comme commun à l'ensemble de nos clubs.

Vœu n° 1 Les clubs ne disposant pas d'un arbitre, avec une licence arbitre valide, au minimum dans la liste des licenciés à la date de la première journée de compétition seront redevables de 200€ de frais de gestion pour l'ensemble de la saison.

Ces frais pouvant être remboursés si au moins un arbitre (+ 18 ans) obtient l'examen d'arbitre régional et / ou départemental lors de la saison en cours suite à une formation organisée et validée par la Commission d'Arbitrage des Hauts-de-France.

VOTE 6

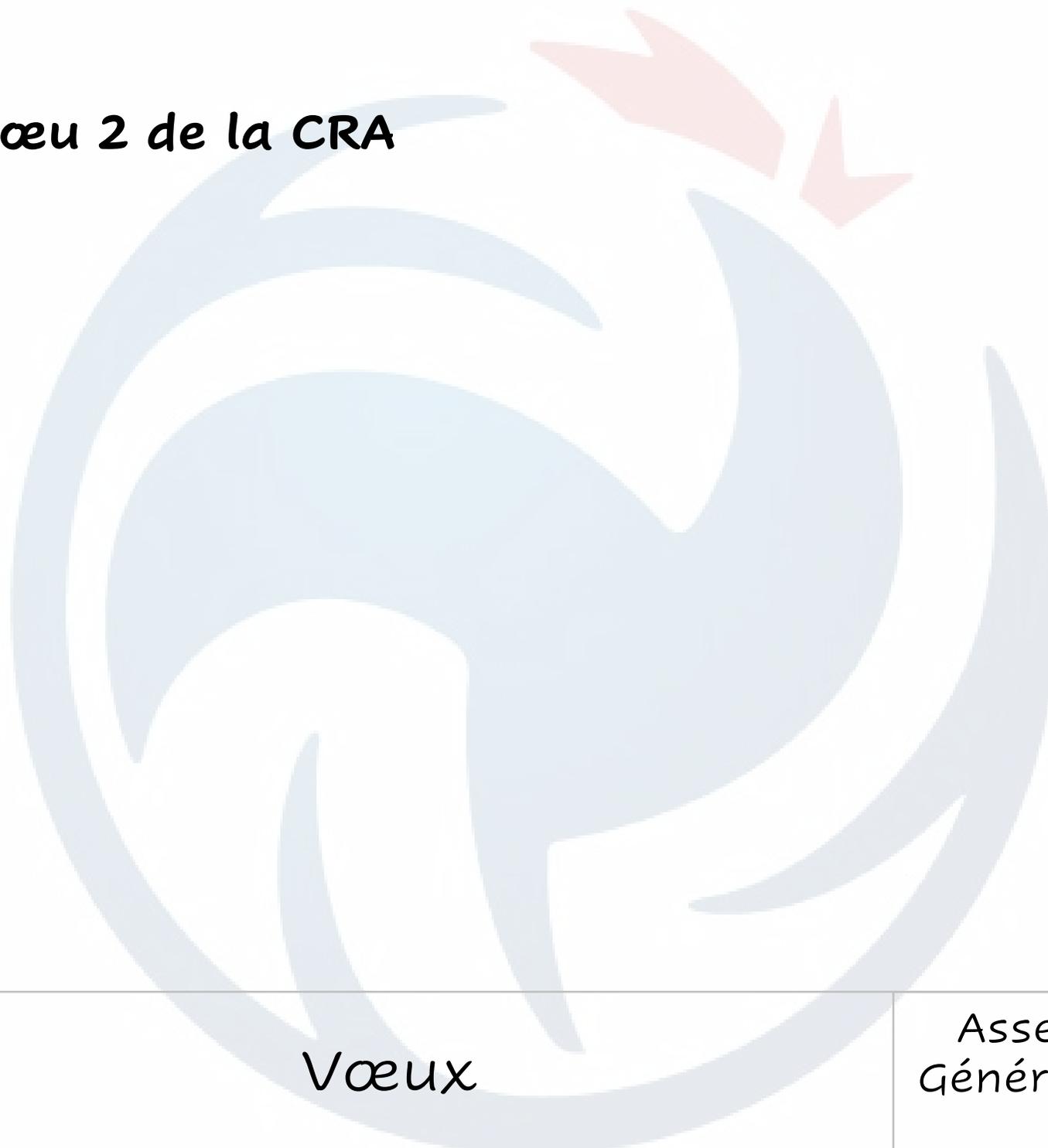
Validation du vœu 1 de la CRA



Vœu n° 2 : il sera attribué 0.5 point DAF régional pour toute inscription de jeune (M15, M18) en formation Marqueur ou Arbitre, le maximum étant fixé à 1 point DAF, le club devant en assurer l'accompagnement et le suivi au même titre que la formation des jeunes joueurs ou joueuses.

VOTE 7

Validation du vœu 2 de la CRA



Vœu n° 3 : Le club ne pourra pas accéder à la division supérieure s'il n'a pas au cours de la saison rempli ses obligations d'arbitrage.

VOTE 8

Validation du vœu 3 de la CRA



RECOMPENSES

2024



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



LAON VOLLEY CLUB

**M. DAGNICOURT SEBASTIEN
MME DEMAZURE ALINE
MME HENRY MELISSA**

**MEDAILLE D'ARGENT
MEDAILLE DE BRONZE
MEDAILLE DE BRONZE**



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



CHÂTEAU THIERRY

M. TARAMINI YANNICK
M. GUYOT CEDRIC
M. MOKNI OALID
M. MOUROUX ALEXANDRE
M. TARRAUD STEEVE

MEDAILLE D'OR
MEDAILLE DE BRONZE
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



LA FERRE

MME CARLIER BEATRICE

MEDAILLE DE BRONZE



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



ST QUENTIN

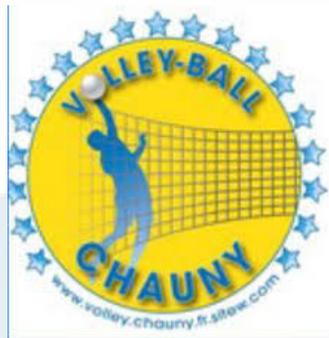
MME BERTON VALERIE
MME CARAZZAI EMA
MME THOMAS AURELIE
M. TUCCELLI PHILIPPE

LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



CHAUNY

M. JOANNES FABIEN

MEDAILLE DE BRONZE



Recompenses

Assemblée
Générale 2024

GSD NORD

M. LEPROVOST JEAN MANUEL

MEDAILLE D'OR





LOISIRS FLANDRES

M. CORBEAU JEAN WINOC

MEDAILLE D'ARGENT



Recompenses

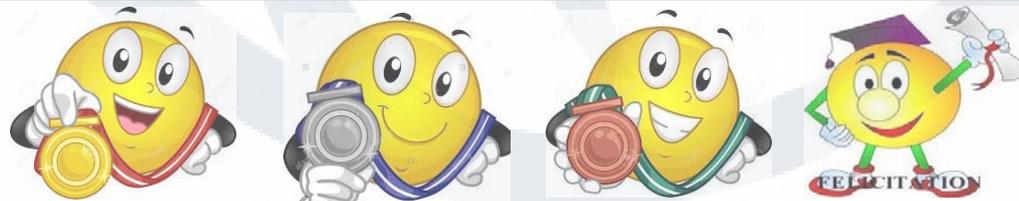
Assemblée
Générale 2024



VAL DE SAMBRE

M. DRUT JEAN LEO

MEDAILLE D'OR



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



FEIGNIES

MME BODA CAROLINE

MEDAILLE D'ARGENT



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



LE QUESNOY

M. DEROISSART JEAN

MEDAILLE D'OR



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



VB SARRASIN FAMARS

MME DE PARMENTIER PATRICIA LETTRE DE FELICITATIONS



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



SECLIN

M. LIXON ERIC

MEDAILLE D'ARGENT



Recompenses

Assemblée
Générale 2024

HELESMES

M. MADJIDI MILOUDE
M. MAROUSEZ OLIVIER
M. WAUCQUIER SEBASTIEN

LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS





HALLUIN VM

**MME BARTOS CHRISTELLE
M. BRILLEMAN ERIC**

**LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS**



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



MARQUETTE

M. DELEBARRE SEBASTIEN
MME KHEIREDDINE DALILA
M. DEGRENDEL THIBAUT
MME ROUSSEL EVA
M. WYDAU JEROME

MEDAILLE D'ARGENT
MEDAILLE D'ARGENT
MEDAILLE DE BRONZE
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



LILLE SPORT JOIE

**MME BARBIER AUDE
M. ROUSSEL AYMERIC**

**LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS**



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



CAUDRY

M. COLLIN MARC

MEDAILLE D'OR



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



MARCQ EN BAROEUL

M. JOLY VINCENT

MME BEHAGUE DANIELLE

**MEDAILLE D'ARGENT
FEDERALE
PLAQUETTE DE
RECONNAISSANCE**



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



LA MADELEINE

MME MILOWSKI CATHERINE

MEDAILLE D'ARGENT



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



HALLUIN VC

M. CHINA YANISS
M. BRULIN JACQUES
M. DECORDE CEDRIC
M. SPITTAEL PIERRE

MEDAILLE DE BRONZE
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS





TOURCOING LM

MME BERNARD MARIE FRANCE

MEDAILLE D'OR

MME DELEUZE MURIEL

MEDAILLE D'OR

MME TONDELIER MARIE HELENE

LETTRE DE FELICITATIONS



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



ST ANDRE

M. VANDERBEEKEN STEFAN
M. DECAT ERIC

MEDAILLE D'OR FEDERALE
MEDAILLE D'ARGENT



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



CAMBRAI

M. OHIER CHARLES EMMANUEL
M. VASSEUR JEREMY

MEDAILLE D'OR
MEDAILLE DE BRONZE



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



MOUVAUX

M. BULTEZ DIDIER
MME BULTEZ MARIE FRANCE

MEDAILLE D'OR
MEDAILLE D'OR



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



LOOS HAUBOURDIN

M. MOUQUET JEAN FRANCOIS

MEDAILLE DE BRONZE



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



BAILLEUL

MME GALLI BRIGITTE

M. VAN BRUSSEL CHRISTOPHE

MME ADAM CHLOE

MME DELVARRE MARGAUX

M. FINET BERTRAND

MME GORILLIOT MARINE

**PLAQUETTE DE
RECONNAISSANCE**

MEDAILLE DE BRONZE

LETTRE DE FELICITATIONS

LETTRE DE FELICITATIONS

LETTRE DE FELICITATIONS

LETTRE DE FELICITATIONS



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



CYSOING

MME DASSONNEVILLE AURORE
MME DRUELLE VIRGINIE
M. VANDEVILLE COLIN

LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



LYS MOUVEMENT

MME GADENNE CAMILLE
M. MEENEBOO DAVID
MME VANHELLE CECILE
MME CRINI LAETITIA
M. HABOUL ATIF
M. HANNEBIQUE DAVID
MME VERBEKE SYLVIE

MEDAILLE D'OR
MEDAILLE D'ARGENT
MEDAILLE D'ARGENT
MEDAILLE DE BRONZE
MEDAILLE DE BRONZE
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



DUNKERQUE

M. ANTOLIN GUY

MEDAILLE D'ARGENT



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



CREVECOEUR

M. DE BRAY SEBASTIEN

M. LEVRAUX LEO

MME LEVRAUX PEGGY

MME SLAGMULDER CHRISTELLE

LETTRE DE FELICITATIONS

LETTRE DE FELICITATIONS

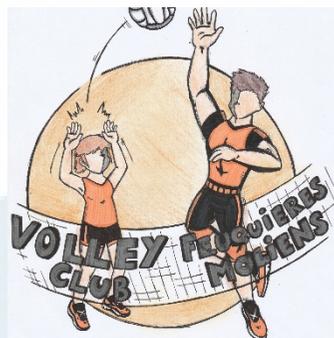
LETTRE DE FELICITATIONS

LETTRE DE FELICITATIONS



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



FEUQUIERES MOLIENS

M. ROSTREN NICOLAS

MEDAILLE D'ARGENT



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



RIEUX VILLERS

**M. CERTAIN THIERRY
MME BUSSETTA CAMILLE
M. MARLAIR LOIC
MME PROYART NOEMIE**

**MEDAILLE D'ARGENT
MEDAILLE DE BRONZE
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS**



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



BEAUVAIS

**MME ALLUYN CAROLINE
M. PETIT LOIC**

**MEDAILLE DE BRONZE
LETTRE DE FELICITATIONS**



Recompenses

Assemblée
Générale 2024

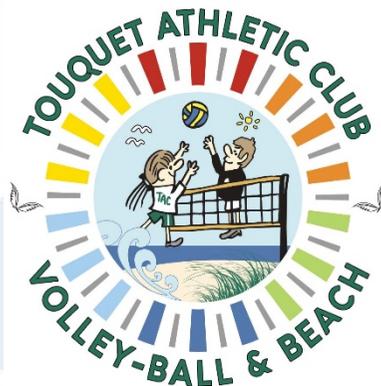


MAIGNELAY

**MME DIOT EMELINE
MME DIAS WENDY**

**MEDAILLE D'ARGENT
MEDAILLE DE BRONZE**





LE TOUQUET

M. DRUENNE FRANCIS

MEDAILLE D'OR



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



AGNY

M. DANEZ BENOIT
M. CHASSERIAUD JEREMY

MEDAILLE D'ARGENT
MEDAILLE DE BRONZE



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



HERSIN

MME HERENG DOROTHEE

MEDAILLE D'ARGENT



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



BEACH BERCKOIS

M. HAGNERE JOEL

MEDAILLE DE BRONZE



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



HARNES VB

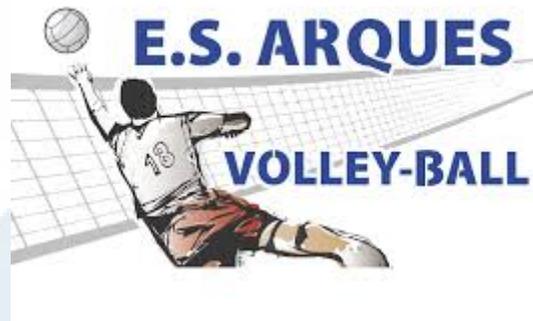
M. STENCEL JEAN MARC

MEDAILLE D'ARGENT



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



ARQUES

MME DEGRENDEL ANNE
M. BERNARD JULIEN
MME DEGRANDEL MARINE
MME DEMARLE ADELINE

MEDAILLE D'OR
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



ARRAS

M. PEIRIS SEBASTIEN

MEDAILLE DE BRONZE



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



LIEVIN

MME MARECHAL JENNIFER

MEDAILLE D'ARGENT



Recompenses

Assemblée
Générale 2024



RAINNEVILLE

**M. GAILLIEN BENJAMIN
MME GILLET SOPHIE
MME LEMAY BELINDA
MME PITEUX JADE
MME VACQUEZ MINA**

**LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS
LETTRE DE FELICITATIONS**



Recompenses

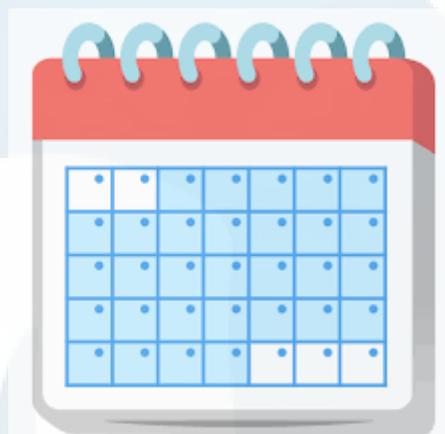
Assemblée
Générale 2024

Mme Cinthya BAGATTO

Médaille de Bronze de la jeunesse et des sports
Promotion janvier 2024



QUELQUES DATES A RETENIR



Le Congrès de la Ligue

31 août 2024.

52^{ème} Journée BERTEAU

**jeudi 29 mai 2025
à Cambrai.**

Finales de Coupe

fin mai - début juin 2025.

Assemblée Elective

**30 novembre 2024
à Neuville St Rémy.**

Assemblée Générale

**21 juin 2025
à Neuville St Rémy.**

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

